



CONFLIT EN PALESTINE

**QUELLES
CONSÉQUENCES
SUR LE PRIX
DU BARIL
DE PÉTROLE ?**

Lire en page 6



EN SIGNE DE SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

**L'ALGÉRIE
SUSPEND
LES ACTIVITÉS
À CARACTÈRE
FESTIF**

Lire en page 5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 11 OCTOBRE 2023 // N°659 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

COOPÉRATION
ALGÉRO-ITALIENNE
**LE PDG DE L'ENI CHEZ
MOHAMED ARKAB**

Lire en page 6



IL MONTRE SON
ENGAGEMENT EN FAVEUR
DE L'ENVIRONNEMENT
**HOLCIM EL DJAZAIR
ACCÉLÈRE LA
CROISSANCE VERTE**

Lire en page 6



TAYEB ZITOUNI FAIT LE MEA
CULPA DU PARTI AVANT DE
DÉPOSER SA DÉMISSION
**«DES CHEFS DU RND
AVAIENT GRAVEMENT
TREMPE DANS
LA CORRUPTION»**

Lire en page 4



L'ENTITÉ SIONISTE FAIT MONTRE D'UNE CRUAUTÉ QUI DÉPASSE TOUT ENTENDEMENT

**A GHAZA, SE COMMET UN GÉNOCIDE
QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE
REFUSE D'APPELER PAR SON NOM**

Lire en page 3



PLACÉ SOUS LE THÈME DE « RENFORCEMENT DU DIALOGUE
SUR LA BASE DES VALEURS COMMUNES »

**L'ALGÉRIE ACCUEILLE LE SOMMET MINISTÉRIEL
AFRIQUE-EUROPE DU NORD**

Lire en page 5



PLUSIEURS VICTIMES DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE À BORDJ BOU ARRERIDJ

Un autre accident mortel est survenu vendredi matin sur la RN 103 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Selon la Protec-

tion Civile, il s'agit d'un carambolage impliquant trois véhicules qui s'est produit à 09h 40 au niveau de la commune de Khelil.

L'accident a provoqué le décès d'une personne et des blessures à quatre autres qui ont été évacués vers l'hôpital local.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GAZA : LE BILAN DES MORTS MONTE À 2215



L'agression sioniste contre les civils palestiniens se poursuit dans la bande de Gaza. Le dernier bilan fait état de 2215 morts dont 724

enfants, assure le ministre palestinien de la Santé. Les bombardements se sont multipliés hier sur plusieurs zones de la bande de Gaza :

«Ces frappes incessantes ont coûté la vie à 2215 personnes incluant 724 enfants 8 714 personnes avaient été blessées» assure la même source.

NIGER : LES USA MAINTIENNENT LEUR AIDE ALIMENTAIRE, HUMANITAIRE ET SANITAIRE

Dans un communiqué de presse publié le mardi 10 octobre 2023, l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Niger a confirmé son engagement envers le Niger et son désir de collaborer avec l'État nigérien pour la reconstruction de ses institutions démocratiques. Le communiqué souligne que les États-Unis demeurent engagés envers le peuple nigérien et sa

quête de démocratie. Il fait référence à la reconnaissance par le Département d'État d'un coup d'État militaire au Niger, ce qui permettra au gouvernement américain de déterminer la meilleure manière de fournir une assistance au peuple nigérien. De plus, les États-Unis se considèrent comme des partenaires engagés envers le peuple nigérien et sont enthousiastes à l'idée de travailler avec les parties concernées pour contribuer aux efforts de reconstruction des institutions démocratiques du Niger. L'ambassade réaffirme son intention de maintenir son soutien humanitaire, notamment en matière d'aide alimentaire et sanitaire, dans le but de sauver des vies et de contribuer au bien-être du peuple nigérien.

siastes à l'idée de travailler avec les parties concernées pour contribuer aux efforts de reconstruction des institutions démocratiques du Niger. L'ambassade réaffirme son intention de maintenir son soutien humanitaire, notamment en matière d'aide alimentaire et sanitaire, dans le but de sauver des vies et de contribuer au bien-être du peuple nigérien.

L'ASTROPHYSICIEN HUBERT REEVES EST MORT

Le plus populaire des astrophysiciens, fervent défenseur de l'environnement, s'est éteint ce 13 octobre à l'âge de 91 ans. Si l'astrophysique rayonne aujourd'hui bien au-delà des frontières du monde scientifique, il est loin d'y être étranger. Barbe blanche de druide, regard bleu brillant et voix douce roulant des «r», Hubert Reeves savait conter la vie des étoiles et du cosmos comme personne. Vulgarisateur scientifique de talent mais également ardent défenseur de la nature, le célèbre astrophysicien s'est éteint à Paris ce vendredi à l'âge de 91 ans. La nouvelle a été annoncée sur Facebook par son fils Benoît : «Toute ma famille se joint à moi dans la douleur de devoir vous annoncer que notre cher père est parti rejoindre les étoiles.» Né le 13 juillet 1932 à Montréal, au Québec, le petit Hubert grandit entre un appartement de la grande ville canadienne. Musique classique, poésie, philosophie, nature, l'astrophysique est loin d'être sa seule passion. Auteur d'une centaine d'articles scientifiques, sa spécialité est l'astrophysique nucléaire, une branche de la discipline qui s'intéresse aux phénomènes astrophysiques ayant une forte implication de processus nucléaires comme la synthèse des atomes des éléments chimiques, juste après le Big Bang - nucléosynthèse primordiale - ou, plus tard, dans les étoiles - nucléosynthèse stellaire - et par le rayonnement cosmique. On lui doit notamment d'importants travaux sur l'origine des éléments légers comme l'hélium, le deutérium ou le lithium.

AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE NATIONALE

ELARGIR LES SUPERFICIES IRRIGUÉES DE LA CULTURE CÉRÉALIÈRE POUR RÉDUIRE LES IMPORTATIONS

Lors d'une réunion tenue en fin de semaine, en présence de cadres du ministère, des représentants de différents établissements et offices, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a notamment insisté sur l'augmentation des superficies réservées à la culture céréalière, a indiqué un communiqué du ministère. L'objectif de cette réunion est d'évaluer la situation du secteur agricole au niveau local ainsi que les activités des services décentralisés, de rappeler les objectifs et priorités du secteur pour la prochaine étape et de s'enquérir des derniers préparatifs relatifs au lancement de la saison labour-semences pour l'année 2023-2024. Le ministre a donné des instructions pour améliorer le rendement de la production céréalière, à travers l'élargissement des périmètres irrigués, l'irrigation complémentaire et la fourniture de semences, d'engrais et d'intrants agricoles.

ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026

LA PALESTINE VEUT DÉLOCALISER SES MATCHS EN ALGÉRIE

Intervenant hier sur les ondes radio Algérie internationale, le président du haut conseil de la jeunesse et des sports de Palestine, M. Jibril Rajoub, a salué le soutien et la solidarité du peuple Palestinien. M. Rajoub a assuré dans ce sens que l'ensemble des activités sportives en Palestine sont suspendues en raison de l'agression sioniste en cours contre la bande de Gaza et les territoires palestiniens occupés. Interrogés à propos des éliminatoires de la



Coupe du monde de football 2026 et la Coupe d'Asie, M. Rajoub a assuré que la fédération palestinienne de football présentera une demande auprès de l'instance asiatique pour recevoir les matchs de l'équipe palestinienne de football en Algérie.

«La fédération asiatique nous a demandé de choisir un pays pour recevoir nos matchs et nous avons choisi l'Algérie. Nous allons prochainement formuler une demande à l'instance de football en attendant sa réponse officielle» a-t-il déclaré.

SAHARA OCCIDENTAL : L'AMBASSADEUR BENDJAMA MET AU PILORI LE REPRÉSENTANT DU MAROC

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a mis au pilori le représentant du Maroc suite à son discours fallacieux devant la 4^e Commission de décolonisation de l'ONU. Exerçant deux fois le droit de réponse, M. Bendjama a réagi au discours truffé de men songes du Marocain Omar Hilale, pour avoir parlé abondamment de l'Algérie, la citant plus de 40 fois, «un record», observe-t-il, avant d'ajouter que «le représentant du Maroc n'a, étrangement, pas prononcé une seule fois le mot Sahara occidental. Et pourtant, c'est la question inscrite à l'agenda de notre commission qui est celle de la décolonisation». «Alors qu'il a beaucoup parlé de l'Algérie, sans aucune référence à la décolonisation, ni aux droits de l'homme ni au peuple du Sahara occidental. C'est une performance qui devrait figurer dans le palmarès de la mauvaise foi», a-t-il fait remarquer. Enchaînant par un feu nourri à l'endroit du représentant marocain, l'ambassadeur Amar Bendjama a tenu à relever qu'il n'avait pas cité le Maroc, ni la politique intérieure du Maroc dans son adresse, qui était centrée exclusivement sur la question du

Sahara occidental, un territoire occupé illégalement et dont le peuple attend le plein exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination. «J'aurais pu parler des centaines de quintaux de drogue déversés sur le territoire de mon pays par notre voisin, le Maroc, qui a le triste privilège d'être le premier producteur et exportateur au monde de cannabis, selon les données les plus récentes de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime», a-t-il lancé devant la tribune de l'ONU. «A cette drogue, s'ajoute depuis quelque temps la drogue de synthèse, extrêmement dangereuse pour la santé de nos enfants, et qui risque d'affecter durablement notre population», a-t-il mis en garde. L'ambassadeur Amar Bendjama n'a pas manqué d'évoquer un autre scandale d'Etat en déclarant qu'il n'a pas voulu non plus parler de «Pegasus», un doux nom qui est un software diabolique qui permet des écoutes illégales et criminelles. Et d'ajouter : «Pegasus a été utilisé par les autorités marocaines pour écouter plus de 6 000 responsables algériens, des journalistes, des politiciens mais aussi des diplomates, y compris votre serviteur.»

	<p>Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92</p>	<p>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92</p>	<p>Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@expressquotidien.dz</p> <p>Impression SIA Alger Bab Ezzouar</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'ENTITÉ SIONISTE FAIT MONTRE D'UNE CRUAUTÉ QUI DÉPASSE TOUT ENTENDEMENT

A Ghaza, se commet un génocide que la communauté internationale refuse d'appeler par son nom

La relocalisation de plus d'un million de Ghazaouis qu'impose actuellement l'armée d'occupation est une violation flagrante du droit international. Mais qui se soucie du droit international lorsqu'il s'agit de Palestiniens ! Quand les Palestiniens, dont les territoires sont occupés, s'insurgent et se soulèvent contre les injustices qui leur sont faites, on parle de terrorisme !

Dans la bande de Ghaza, se commet un génocide que la communauté internationale refuse d'appeler par son nom car elle serait alors contrainte d'intervenir pour protéger la population civile. Plus de 1 300 bâtiments ont été complètement détruits dans la bande de Ghaza, a annoncé hier l'ONU, après une semaine de bombardements intenses par les forces de l'occupation sioniste. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) a déclaré que 5.540 logements "ont été détruits", tandis que près de 3.750 autres habitations ont été tellement endommagées qu'elles sont inhabitables. Au moins 2.268 Palestiniens sont tombés en martyrs et 9.814 autres ont été blessés, dans l'agression sioniste en cours contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupées, a rapporté, hier, l'agence de presse palestinienne (Wafa), citant des sources médicales. De son côté, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a averti vendredi que la bande de Ghaza était en train de devenir un "enfer" et se trouvait "au bord de l'effondrement" en raison de l'agression sioniste continue. Par ailleurs, l'entité sioniste a ordonné l'évacuation sous 24 heures vers le sud de "tous les civils" de la ville de Ghaza. Une mesure condamnée par l'ONU et rejetée par le Hamas.

Il est bien connu que l'histoire se répète parfois comme une tragédie. Il y a 75 ans, des cen-



taines de milliers de Palestiniens ont été chassés de leur terre par les sionistes après la proclamation de la naissance de l'«Etat» d'Israël. Cet événement auquel les Palestiniens ont donné le nom de « Nakba » (catastrophe) est en passe d'être réédité en ce mois d'octobre par l'armée d'occupation sioniste. En effet, l'armée sioniste, sous le fallacieux prétexte d'« écraser » les membres des Brigades al-Qassam, a fixé un ultimatum de 24 heures à la population palestinienne vivant au nord de Ghaza pour qu'elle se déplace vers le sud de l'enclave. Ainsi, après avoir été soumis à des bombardements aériens aveugles ayant provoqué la mort de près de 800 enfants et 500 femmes, les Ghazaouis sont sommés maintenant de quitter leur terre pour se regrouper dans le sud

du territoire dans une zone extrêmement réduite, sous blocus sioniste total. Depuis le samedi 7 octobre où des éléments de la branche armée du Hamas ont lancé l'opération « Déluge d'Al-Aqsa », en réaction, comme le précise le Hamas, aux « agressions continues de l'armée sioniste et des colons contre le peuple palestinien, ses biens et la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem-Est occupée », l'armée d'occupation sioniste multiplie les violations du droit international. Soutenu par l'ensemble du monde occidental et par des pays arabes qui rivalisent dans l'hypocrisie, la lâcheté et la soumission au sionisme mondial, l'armée d'occupation sioniste met tout son arsenal guerrier pour nettoyer ethniquement toute l'enclave de Ghaza. L'opération terrestre qu'elle prépare

contre la bande de Ghaza s'apparente à un génocide. Hormis les amis sincères de toujours de la cause palestinienne, comme l'Algérie, la Tunisie et une poignée d'autres pays, ainsi que certaines voix libres de l'Occident sionisé qui dénoncent les sionistes et qui se tiennent franchement du côté des Palestiniens spoliés, les actions brutales et les crimes de guerre commis depuis samedi par l'armée sioniste dans la bande de Ghaza ne suscitent aucune réaction de la part des Occidentaux et de leurs vassaux arabes et musulmans, quand ils ne les justifient pas. La relocalisation de plus d'un million de Ghazaouis qu'impose actuellement l'armée d'occupation est une violation flagrante du droit international. Mais qui se soucie du droit international lorsqu'il s'agit de

Palestiniens ! Quand les Palestiniens dont les territoires sont occupés s'insurgent et se soulèvent contre les injustices qui leur sont faites, on parle de terrorisme ! Quand ce sont les occupants sionistes qui bombardent et tuent aveuglément, on parle d'opération de sécurité et de maintien de la paix ! Drôle de droit international qui n'est invoqué que lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts du sionisme mondial et des Occidentaux. Si les positions pro-sionistes et les réactions occidentales sont compréhensibles, il n'en est pas de même pour les pays arabes et musulmans qui versent dans des discours creux et hypocrites pour « exprimer leur inquiétude devant l'escalade en cours » et « dénoncer la mort de civils des... deux côtés » ! Au lieu d'utiliser leur diplomatie pour imposer, dans ces moments dramatiques, la solution à deux Etats et l'application des résolutions du Conseil de sécurité sur le conflit, ils font tout pour abandonner la résistance palestinienne et entretenir le processus de normalisation qui actera la mort de la cause palestinienne. En tout cas, l'évacuation vers le sud de la population ghazaouie soumise, depuis samedi dernier, à un blocus criminel total, devrait engendrer un grand désastre humanitaire qui restera à jamais gravé dans la mémoire collective des Palestiniens qui vont nourrir encore et encore une haine de plus en plus féroce envers les sionistes et leurs affidés arabes.

Boualem B.

DOMINIQUE DELAWARDE DÉCRYPTE LES CONSÉQUENCES DE LA TROISIÈME INTIFADHA SUR L'AVENIR DU MONDE :

« Tels seront les effets de la guerre à Gaza sur le monde »

Dans une interview livrée à France-Irak Actualités, Dominique Delawarde, général français à la retraite, décrypte les conséquences d'une guerre Hamas-Israël qui risque de se diluer dans tous les côtés. Parlant du narratif des médias mainstream, il dénonce la partialité des médias occidentaux dominants, tous à genoux devant Israël, car « le fait de s'exprimer sans prendre de recul et blablater sans fin sur la base d'informations délivrées par les médias occidentaux, dont on connaît l'inculture et la partialité des narratifs sur le sujet, me paraît stérile, voire contre-productif.

« Lorsque le 7 octobre 2023 survient l'attaque du Hamas contre Israël qui aurait fait, à ce jour, environ 3 000 morts (1 500 israéliens, 1 537 Palestiniens), tous ces événements importants énumérés précédemment disparaissent quasiment du traitement de l'actualité en France pour laisser 90% de l'espace éditorial au conflit israélo-palestinien avec, pour seule ligne éditoriale autorisée : «Tous derrière Israël».

Pour M. Delawarde, « cette disproportion dans le traitement médiatique des événements en faveur d'Israël appelle évidemment quelques questions, dont le lobbying pro-israélien en Occident a-t-il pu jouer un rôle dans la disproportion du traitement médiatique des événements en faveur d'Israël ? Et qui contrôle vraiment la meute médiatique occidentale ? « On notera avec intérêt que ce traitement médiatique disproportionné en faveur d'Israël, reste une spécificité occidentale. Les médias africains, asiatiques, sud-américains, et russes paraissent beaucoup plus équilibrés que les nôtres sur cette affaire ».

En réalité, « c'est lorsqu'on s'informe correctement qu'on comprend mieux pourquoi la cocotte minute de Gaza a fini par exploser. Pourquoi les hommes ont fini par prendre les armes en si grand nombre tout en sachant qu'ils allaient mourir ».

A la question de savoir si la gouvernance israélienne aurait été prévenue de cette attaque du Hamas et aurait laissé faire, il

dit que « ce scénario est non seulement plausible mais probable. Car rien de tel pour le premier ministre israélien Netanyahu, qui était en grande difficulté, qu'une grande peur et qu'une petite guerre pour refaire l'unité du pays face à un ennemi commun, surtout lorsqu'on connaît le cynisme et le jusqu'au-boutisme du personnage Netanyahu ».

Maintenant, comment les choses vont-elles évoluer ? Pour Delawarde, « le soutien financier et militaire des USA à l'égard d'Israël se fera probablement au détriment du soutien à l'Ukraine. Comme à leur habitude, les Européens suivront l'exemple de leur maître US. L'évolution du rapport de force en défaveur de l'Ukraine va donc s'accélérer et faciliter la victoire militaire de la Russie lorsque celle-ci estimera le moment opportun. A mon avis, pas avant l'été 2024 pour la signature d'un traité de paix après la capitulation sans condition de l'Ukraine. « Sur le plan économique, le niveau de production et de livraison de l'énergie (gaz, pétrole) pourrait être impacté. Les

pays du Golfe et la Russie, très concernés par la crise israélo-palestinienne, et qui détiennent les clefs de l'approvisionnement énergétique mondial, décideront ensemble de la conduite à tenir en fonction de l'évolution des événements en Palestine et autour.

« Sur le plan médiatique, le conflit israélo-palestinien, nouvel os à ronger, va réduire d'autant la focalisation sur l'Ukraine. Les experts de plateau TV vont devoir se reconverter en experts du Proche et du Moyen-Orient. Jugés sur leur aptitude à relayer les narratifs otanien de leur gouvernance respective, ils devraient réussir leur reconversion sans problèmes...

« Sur le plan géopolitique, on devrait voir s'affirmer toujours davantage les diplomaties de la multipolarité, reconnues plus « impartiales » hors de l'entre-soi otanien, face aux diplomaties moribondes de l'Occident global, soumises à l'hégémon Israélo-US, dont elles sont devenues les proxies au fil du temps ».

I.M.Amine

LE PARC SAFARI DE BEN AKNOUN SERA OUVERT EN 2024

La directrice du Parc Zoologique et de Loisirs de Ben Aknoun, à Alger, vient d'affirmer que le parc Safari qui s'étend sur 14 hectares, et qui permettra aux visiteurs de contempler divers oiseaux et animaux sauvages à travers un couloir vitré, sera ouvert en 2024. Elle n'a cependant pas précisé la date exacte à laquelle il le sera. La directrice générale du Parc, Hanane Abbas, a souligné que les travaux de réalisation de ce parc avaient débuté en juillet dernier, comptant sur une expertise et une main-d'œuvre algériennes. Mme Abbas a également souligné que le parc Safari est composé de 13 enclos, chacun doté d'un isolant en verre épais et occupant une superficie adaptée à l'espèce animale, entre autres, un hectare pour la famille des félinés. Les visiteurs, a-t-elle ajouté, peuvent se promener dans le couloir de verre qui s'étend sur 600 mètres, ou monter à bord d'un train juxtaposant le couloir, de manière à voir de plus près les animaux et prendre des photos souvenirs en toute sécurité. Selon la responsable, le parc compte quelque 77 espèces animales en attendant de ramener d'autres animaux de l'étranger, comme les rhinocéros et les gnous. Le parc regroupe aussi des animaux menacés d'extinction, comme l'oryx, précisant que les vétérinaires du parc ont pu préserver cette espèce et assurer sa reproduction. La directrice du parc a assuré qu'en plus du Parc Safari, une piste cyclable, des pistes de course ou équestres ainsi que des terrains de jeux collectifs et des dômes astronomiques, et 6 parkings pour accueillir plus de 5000 véhicules, verront également le jour dans le parc. Elle a également rappelé que les autres structures du parc à l'instar de « La Résidence Moncada » et l'Hôtel « Moulons d'Or », sont en cours de réhabilitation. Le chargé d'études et de synthèses à la wilaya d'Alger, Ramdane Lounis, a, pour sa part, fait état d'un cahier des charges qui sera prochainement élaboré pour la partie du parc dédiée aux attractions. D'une superficie de 300 hectares, dont 200 hectares de forêts, le Parc Zoologique et de Loisirs de Ben Aknoun a été ouvert le 5 juillet 1982.

Y. B.

GENDARMERIE NATIONALE DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE PASSEURS À REGHAÏA

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale (GN) de Reghaïa (Alger) a démantelé un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de 24 individus, dont 11 ressortissants africains, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. « Dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine par mer, la brigade territoriale de la GN de Reghaïa a démantelé un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de 24 individus, dont 11 de différentes nationalités africaines, parmi lesquels se trouvaient 4 mineurs, et la saisie d'un bateau de plaisance, d'un moteur et de téléphones mobiles », a précisé la même source. « Les garde-côtes algériens ont intercepté vers 03h00 une embarcation à 4 km au nord-est de la plage de Reghaïa, avec à bord des migrants clandestins, qui ont été secourus et remis à la brigade territoriale de la GN de Reghaïa », selon le communiqué. L'enquête menée par les éléments de la même brigade a permis l'identification des organisateurs de la traversée vers l'Espagne, à savoir deux (2) passeurs qui prenaient jusqu'à 40 millions de centimes par personne », a détaillé la même source. Les passeurs seront déférés aux juridictions compétentes après l'achèvement de l'enquête, a conclu le communiqué.

R.N.

LES MANIFESTANTS ONT ÉGALEMENT RÉCLAMÉ L'APPLICATION DU PLAN D'ALGER

Marches anti-Famas et anti-Wagner à Kidal



Les manifestants ont également dénoncé le silence de la communauté internationale face aux massacres commis contre la population civile dans les villes de Gao et Tombouctou, selon les récriminations des manifestants.

Des manifestations massives ont eu lieu vendredi 13 octobre dans la ville de Kidal pour condam-

ner la collusion de la MINUSMA avec le Mali et Wagner, en partageant avec eux le même camp à Amchach.

Les manifestants considèrent la mission onusienne comme partie prenante du conflit et dans les violations commises par les Famas et les mercenaires de Wagner contre la population civile dans les villes de Gao et de Tombouctou.

Le Plan d'Alger, mis entre parenthèse par les belligérants, a été largement scandé et réclamé par les manifes-

tants. Le fait saillant est que la Minusma doit quitter ses camps de Tessalit et d'Agalhoc à la date de retrait prévue le 15 octobre 2023. Mais alors que « les espaces à Kidal étaient sous contrôle de la Coordination des mouvements de l'Azawad, la Minusma est en train de passer le relais à Wagner » ; disent les Azawadis, qui ont repris les armes.

Les manifestants ont également dénoncé le silence de la communauté internationale face aux massacres commis

contre la population civile dans les villes de Gao et Tombouctou, selon les récriminations des manifestants.

Un certain nombre d'organisations civiles et de défense des droits de l'homme à Kidal ont participé aux manifestations pour dénoncer les récents massacres contre la population civile à Ersan, Tabancourt, Anviv, Tarkent et d'autres villes encore.

Entre Bamako et la CMA, c'est la guerre, les accusations et les hostilités affichées.

F.O.

TAYEB ZITOUNI FAIT LE MEA CULPA DU PARTI AVANT DE DÉPOSER SA DÉMISSION

«Des chefs du RND avaient gravement trempé dans la corruption»

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Tayeb Zitouni, a déclaré que certains des dirigeants du parti étaient à l'origine d'une grande corruption au sein de l'État algérien.

Zitouni a expliqué dans son discours hier, lors de la réunion du Conseil national du parti, que l'Algérie est entrée - les années précédentes - dans « des labyrinthes politiques et économiques qui ont déteint sur les dirigeants du parti qui dominaient alors la scène politique nationale », indiquant que cette « hypervisibilité a permis à certains d'exiger purement et simplement la dissolution de la scène ».

Le premier responsable du parti a confirmé toutefois, que le Rassemblement national démocratique demeure un réservoir de cadres, malheureusement marginalisés par les mauvaises politiques et la gestion de la cooptation : « Il nous est apparu plus tard clairement que le parti avait marginalisé ses membres au point de le rendre incapable de prendre part aux élections, que ce soit communales ou wilayales ».

Il a ajouté : « Cependant, les élections ont abouti souvent à la réussite du RND à plusieurs reprises, confirmant de ce fait, qu'il s'agit d'un parti ancré en Algérie et éminemment présent dans les rouages de l'État ».

Commentant l'actualité du moment, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique a condamné les crimes commis par l'entité sioniste contre les habitants de la bande de Gaza, déclarant : « La résistance a donné à l'entité une leçon inoubliable à travers l'opération « Toufan Al-Aqsa », qui a dévoilé au monde que la résistance ne peut être arrêtée tant qu'elle n'a pas atteint son objectif. Zitouni a également

affirmé que la position de l'État algérien et du président Tebboune est honorable, dénonçant l'empressement vers la normalisation avec l'entité sioniste, et ajoutant que « les sacrifices du peuple palestinien prouvent que la cause palestinienne est résistante et ne meurt pas, quelle que soit la manière dont elle est trahie par les régimes et les compromissions ». Et de réitérer encore que « le soutien du RND à toutes les causes de décolonisation dans le monde, ainsi qu'à la cause du peuple sahraoui, qui résiste depuis près de quarante ans face à l'occupation, découle avant tout de la position de l'État algérien ».

I.M.Amine

CHANGEMENT À LA TÊTE DU PARTI Mustafa Yah, nouveau SG du RND

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Tayeb Zitouni, a présenté sa démission aux membres du Conseil de la session ordinaire du parti, réunion qui a eu lieu à Zeralda.

Les membres du Conseil national ont élu à la majorité Mustafa Yah en tant que nouveau secrétaire général du Rassemblement national démocratique.

I.Med

PLACÉ SOUS LE THÈME DE « RENFORCEMENT DU DIALOGUE SUR LA BASE DES VALEURS COMMUNES »

L'Algérie accueille demain le sommet ministériel Afrique-Europe du Nord

La vingtième session de la Conférence ministérielle des pays africains et pays nordiques se tiendra à Alger du 16 au 18 octobre 2023, sous le thème « Renforcement du dialogue sur la base des valeurs communes ». La réunion verra la participation de 30 pays, dont 20 pays représentés par des ministres des Affaires étrangères.

Cette réunion se tient pour la première fois en Algérie depuis son lancement en 2001. Elle connaîtra une participation "record" par rapport aux sessions précédentes, puisqu'elle réunira une vingtaine de ministres des Affaires étrangères, outre des vice-ministres et des hauts responsables gouvernementaux des deux groupes, en plus de nombreuses personnalités qui dirigent d'importantes instances affiliées à l'Union africaine.

Cette réunion vise, sur la base des acquis obtenus lors des sessions précédentes, à renforcer le dialogue et la consultation entre les pays africains et leurs homologues d'Europe du Nord sur de nombreuses questions importantes liées à la paix et à la sécurité internationales, au développement durable et au partenariat économique, et à consolider la coopération entre eux au niveau des organismes internationaux, en particulier au niveau des Nations unies, afin de contribuer à renforcer tout ce qui peut permettre de renforcer le système mondial multilatéral et de trouver les moyens de faire face aux défis



résultant de la détérioration du climat, de l'augmentation des migrations et du terrorisme transfrontalier. Elle vise également à rechercher les moyens permettant de promouvoir la coopération économique et commerciale et à activer les opportunités présentées pour élargir le partenariat et les

investissements dans les deux sens. La réunion se tient, rappelons-le, dans un contexte international et régional particulier caractérisé par la vague de troubles et de crises qui ravagent les pays, notamment africains et affaiblissent leur cohésion, et plus particulièrement dans le voisinage immédiat de l'Algérie, à savoir le Sahel, ce qui se traduit par une croissance de la pauvreté et de la famine, et donc la perte d'espoir, de nombreuses personnes se

retrouvant ainsi comme des proies faciles au fléau du terrorisme et les groupes de crimes organisés.

Le programme de cette session qui comprendra de nombreuses activités, notamment trois séminaires dont le premier traite de la question de la paix et de la sécurité et de la promotion du dialogue afin de résoudre les conflits, et le second est consacré au partenariat économique entre l'Afrique et les pays d'Europe du Nord, tandis que le troi-

sième et dernier s'articulera autour du renforcement de la coopération multilatérale entre les deux groupes au sein des instances internationales, dirigées par les Nations unies.

L'Algérie œuvre à faire de cette rencontre un succès, qui met en avant son rôle constructif au niveau mondial et au niveau africain en tant qu'acteur majeur dans l'instauration de la paix et de la sécurité et dans l'aide aux pays africains.

M. H.

FRACTURES DE LA HANCHE

La CNAS appelée à prendre en charge les prothèses des patients

Le président de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique (SACOT), Ahmed Zemmouri, a appelé, vendredi à Alger, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) à prendre en charge les personnes souffrant de fractures de la hanche, notamment pour l'acquisition de prothèses, comme c'est le cas pour les patients atteints de maladies cardiovasculaires et d'insuffisance rénale. En marge des travaux du 30^e congrès de la SACOT, A. Zemmouri a souligné la "nécessité pour la CNAS de prendre en charge les prothèses des personnes souffrant de fractures de la hanche, comme c'est le cas pour les patients atteints de maladies cardiovasculaires et d'insuffisance rénale", d'autant, a-t-il dit, que "les fractures de la hanche sont plus fréquentes chez les personnes âgées", appelant à assurer la disponibilité de ces appareils en Algérie. Le responsable a fait savoir, en outre, que cette édition du congrès se penchait sur plusieurs questions, dont l'instabilité de l'épaule, qui touche

essentiellement les sportifs, la luxation congénitale de la hanche (LCH), les fractures de la cheville et l'utilisation des techniques modernes de chirurgie orthopédique dans les services spécialisés des différents centres hospitaliers.

Evoquant la luxation congénitale de la hanche, le professeur Christophe Glorion (France) a insisté sur la nécessité de la diagnostiquer le plus tôt possible pour éviter de graves complications. Dans le même sillage, Pr Karim Hachelaf, spécialiste en chirurgie orthopédique pédiatrique, a prévenu qu'un diagnostic tardif de la LCH rendait son traitement "très difficile". Par ailleurs, Pr Amel Djerbal, chirurgienne orthopédiste à l'établissement hospitalier Salim-Zemirli (Alger), a plaidé pour un traitement consensuel des fractures de la cheville, qui arrivent en troisième position des fractures enregistrées.

Dr Ait Ouarab a, quant à lui, abordé la scoliose de l'enfant, mettant en avant l'équipe de spécialistes mise en place pour la prise en charge de cette maladie.

R.N.

SELON LE NOUVEAU CALENDRIER NATIONAL

Début ce dimanche de la campagne de vaccination infantile

La campagne de vaccination infantile selon le nouveau calendrier national débutera ce dimanche, a annoncé le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr. Djamel Fourar.

Le responsable a précisé que la campagne de vaccination infantile débutera dimanche selon le nouveau calendrier national, soulignant que "le ministère a ajusté le programme élargi de vaccination infantile en tenant compte de la situation épidémiologique et des développements enregistrés" pour contribuer de manière significative à la lutte contre la mortalité infantile. Ainsi, les enfants recevront un vaccin combinant six (6) antigènes en une (1) seule injection administrée à 2 mois, 4

mois et 12 mois, au lieu des trois (3) injections prévues dans l'ancien calendrier, a-t-il indiqué, expliquant que "lorsqu'il y avait trois (3) injections, on faisait deux et on reportait la troisième à une date ultérieure, mais les parents ne ramenaient pas leur enfant pour la troisième injection".

Dans le nouveau calendrier, la dose de vaccin contre la rougeole administrée à 3 mois a été réduite, puisque le nouveau calendrier prévoit une vaccination complète à 2 mois, 4 mois et 12 mois, a ajouté Dr Fourar. L'enfant recevra également d'autres vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole à 11 mois et 18 mois comme initialement prévu dans le précédent calendrier.

R.N.

Salat El-Istisqa accomplie à travers les mosquées du pays

Salat El-Istisqa a été accomplie, hier samedi, à travers toutes les mosquées du pays, en raison de la faible pluviométrie enregistrée.

Cette prière est une Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL) qui s'accomplit en cas de sécheresse en deux unités de prières (Rak'ah) suivies du prêche de l'imam.

Les imams ont ainsi appelé les fidèles à remercier Allah Tout-Puissant pour ses bienfaits, à implorer son pardon et sa miséricorde pour qu'il fasse tomber la pluie, préserve la nation des catastrophes et des épidémies et comble l'Algérie et l'ensemble des Musulmans de paix et de sécurité.

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait appelé, mercredi dernier, dans un communiqué, à l'accomplissement de Salat El-Istisqa, samedi à partir de 09h00.

Le ministère avait dans ce cadre appelé les fidèles à "se repentir auprès du Tout-Puissant, à maintenir intacts les liens de parenté, à intensifier les bonnes actions et à réciter le saint Coran, dans l'espoir que Dieu Tout-Puissant nous gratifie de Ses bienfaits".

COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

LE P-DG DE L'ENI CHEZ MOHAMED ARKAB

Les projets énergétiques ont été passés en revue jeudi 12 octobre, lors d'une entrevue accordée par le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, au PDG de l'ENI, Claudio Descalzi. Les entretiens ont notamment porté sur les contrats liant les deux compagnies dans le domaine des hydrocarbures, de l'hydrogène et des énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que sur les opportunités d'investissement pour l'augmentation de la production et des exportations. «L'état actuel du marché international du gaz naturel et son évolution ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement entre les deux compagnies énergétiques à l'international, et dans le domaine de l'interconnexion électrique, entre l'Algérie et l'Europe, via l'Italie», souligne un communiqué rendu public par le ministère. Le PDG du groupe italien s'est dit très satisfait du partenariat entre Sonatrach et Eni, en exprimant son «très vif intérêt pour l'intensification de ses investissements en Algérie et la poursuite du développement du partenariat en prévision du lancement de nouveaux projets en Algérie et à l'international».

Le groupe Eni a également publié, de son côté, un communiqué portant sur les entretiens qui se sont déroulés à Alger, insistant notamment sur les projets de «production et d'exportation de gaz, les investissements en Algérie et les initiatives de transition énergétique», souligne le groupe italien. «Eni et Sonatrach sont liés par des programmes communs pour le développement de la production de gaz opérée par Eni, ainsi que l'exportation de gaz et de GNL vers l'Europe», souligne la même source. «M. Descalzi a également informé le ministre de l'état d'avancement des protocoles d'intention signés par Eni et Sonatrach, en janvier dernier», souligne la même source.

«L'accord sur la décarbonisation en amont a propulsé plusieurs activités, notamment la détection des émissions fugitives de gaz dans les pipelines et les usines, et l'identification des opportunités de torchage dans les champs de Sonatrach. Dans le cadre de la coopération existante, les parties ont également discuté d'autres initiatives de transition énergétique, notamment les énergies renouvelables, l'hydrogène et l'interconnexion électrique entre l'Algérie et l'Europe», précise le groupe italien.

Y. B.

CONFLIT EN PALESTINE

Quelles conséquences sur le prix du baril de pétrole ?

Le risque sur l'approvisionnement en pétrole en raison de ce conflit est pour l'heure "limité", estime l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui se dit toutefois "prête" à intervenir si nécessaire pour garantir que les marchés soient suffisamment approvisionnés...



Avec l'escalade du conflit, les cours du pétrole, sont repartis à la hausse. « Ce que les marchés n'aiment pas, c'est l'incertitude. Aujourd'hui, le prix de l'incertitude, c'est à peu près 4% d'augmentation, indique Thierry Bros, professeur à Sciences Po et spécialiste de l'énergie, cité par plusieurs médias.

Il est néanmoins possible, a-t-il ajouté, que le cours du baril se détende dans les prochaines heures ou dans les prochains jours. Mais les experts soulignent que les prix du pétrole enregistrent souvent des hausses assez durables après une crise au Moyen-Orient. « L'attaque du Hamas n'a pas eu d'impact concret sur la production pétrolière », rappelle, de son côté, Francis Perrin, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques, cité dans les

colonnes du Monde. Et pour cause, l'entité sioniste n'extrait quasi pas de pétrole : soit 0,001 % de l'offre mondiale en 2022, selon les données compilées par une structure française, le Comité professionnel du pétrole.

« La hausse constatée sur le prix du baril s'explique plutôt par des inquiétudes et des scénarios pessimistes autour de l'Iran », poursuit M. Perrin. La République islamique est toujours un acteur important (environ 4 % de l'offre mondiale en 2022), malgré les sanctions américaines visant, depuis 2018, à empêcher ses exportations. Sa production de brut est aujourd'hui estimée à 3 millions de barils par jour, dont une partie destinée à la Chine, selon le cabinet norvégien Rystad Energy. « A ce stade, la réaction des prix que l'on a vue est assez compréhensible et proportionnée, par le simple fait de

l'ajout d'une prime de risque, explique par ailleurs sur Bloomberg TV Marcus Garvey, responsable de la stratégie matières premières chez Macquarie.

Le risque sur l'approvisionnement en pétrole en raison de ce conflit est pour l'heure "limité", estime, pour sa part, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui se dit toutefois "prête" à intervenir si nécessaire pour garantir que les marchés soient suffisamment approvisionnés. Si la perspective d'un impact sur les flux d'approvisionnement en pétrole reste actuellement limitée, les frappes meurtrières ont incité les négociants à intégrer une prime de risque géopolitique plus élevée", explique l'agence dans son rapport mensuel sur le marché du pétrole. Après le déclenchement du conflit, les marchés ont en effet réagi avec fébrilité avec un bond de

plus de 5% des cours du pétrole lundi, même s'ils se sont repliés depuis mardi. S'il n'y a pas eu d'impact direct sur l'offre physique" de pétrole, les marchés "resteront sur le qui-vive au fur et à mesure de l'évolution de la crise", a souligné l'agence de l'énergie de l'OCDE basée à Paris. Dans un contexte de marchés pétroliers déjà tendus sur fond de réduction de la production pétrolière décidée par l'Arabie saoudite et la Russie pour soutenir les prix, l'AIE s'est dite "prête à agir si nécessaire pour garantir que les marchés restent suffisamment approvisionnés". Outre ces missions de conseils et d'analyse, l'Agence fondée en 1974 après le choc pétrolier, fournit des analyses et des recommandations pour aider les pays, le cas échéant, à garantir leur sécurité énergétique.

Youcef S.

IL MONTRE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Holcim El Djazair accélère la croissance verte

Malgré un environnement de marché international du ciment hautement concurrentiel, Holcim El-Djazair a réalisé une performance exceptionnelle à la fin du troisième trimestre en exportant plus d'un million de tonnes de produits finis. Cela marque une transition significative de l'importance de la quantité vers la création de valeur pour l'Algérie, peut-on lire dans un communiqué transmis à notre rédaction. Cette réalisation qualifiée, y est-il ajouté, de « première en Algérie », s'inscrit parfaitement dans la stratégie 2025 du Groupe Holcim, intitulée « accélérer la croissance verte ». Holcim El-Djazair a choisi d'orienter ses exportations davan-

tage vers les produits finis et de réduire la proportion de produits semi-finis. Cette approche vise à réduire les émissions de poussières lors des opérations de chargement, démontrant ainsi un engagement indéfectible en faveur de l'environnement. En 2023, 40% des produits exportés par l'entreprise sont des produits finis, représentant une augmentation de 300% par rapport à 2022. Cette proportion devrait continuer à augmenter, visant plus de 60% d'ici 2024. Pour atteindre cet objectif ambitieux, l'entreprise intensifiera son programme d'investissement au cours des prochains mois. L'acquisition d'une nouvelle flotte de camions performants

pour faciliter le transport de ses produits. La construction de nouveaux silos de ciment dédiés à l'exportation à l'usine d'Ogaaz, un investissement dans des halls de stockage de ciment blanc pour traiter des navires de plus grande taille dans les ports d'Oran, Mostaganem et Arzew, afin de mieux desservir les clients. Holcim El-Djazair souligne également l'importance de rester compétitif sur le marché européen après 2026, suite à l'instauration récente d'une taxe carbone sur certains produits d'importation. Il est nécessaire d'accélérer au plus tôt notre transition vers une économie décarbonée. Cela implique de réduire nos émissions de CO2 dans la fabrica-

tion et le transport des produits exportés, afin de répondre aux exigences de la taxation carbone progressive de l'Europe. Il est essentiel de prendre en compte ces enjeux et de s'engager activement dans la décarbonation de nos industries et de nos exportations. Cela peut être réalisé en adoptant des pratiques plus durables, en investissant dans des solutions à faible émission de carbone, ainsi qu'en favorisant le remplacement des transports routiers par des transports ferroviaires. Cette mesure écologique vise à réduire les émissions de CO2 et à minimiser les risques d'accidents.

Y.S.

BISKRA :

Ouverture du Salon des dattes

La manifestation s'est ouverte à l'occasion du lancement de la campagne de récolte des dattes. Diverses variétés de dattes et des produits artisanaux ont été exposés. Une opportunité pour les visiteurs de découvrir les sites touristiques de la région, de M'Nouneche, ses canyons et ses oasis et son patrimoine architectural. Ce salon enregistre la participation d'exposants des wilayas de Béjaïa, Tizi Ouzou, Constantine, Tissemsilt et Ouled Djellal.



Plus de 50 producteurs de dattes et artisans participent à la seconde édition du Salon des dattes et dérivés et d'artisanat qui se tient à M'chouneche (28 km au Nord-est de Biskra) du 11 au 14 octobre. Cette manifestation économique se tient sur une aire ouverte au centre de cette commune à l'occasion du lancement de la campagne de récolte des dattes et constitue une occasion pour exposer les divers produits

agricoles locaux dont notamment les variétés multiples de dattes de la région de M'chouneche ainsi que les produits artisanaux, a indiqué à l'APS le directeur de la chambre d'artisanat et métiers (CAM), Youcef Si El Abdi.

Le visiteur découvre à l'occasion du Salon les créations des artisans locaux à base de dérivés du palmier-dattier dont les couffins, des bibelots décoratifs, les produits de transformation des

dattes dont le miel de datte et la confiture de datte, des articles de poterie et dinanderie, des articles en bois, des tenues traditionnelles et une riche variété de pâtisseries traditionnelles. La manifestation est une opportunité pour les agriculteurs et artisans de faire connaître leurs produits et pour les commerçants pour conclure avec eux des transactions, affirment les organisateurs. L'occasion est également offerte pour les

visiteurs de découvrir les riches sites touristiques de la région de M'chouneche, ses canyons, son oasis et son patrimoine architectural plusieurs fois séculaire. Ce Salon organisé par la CAM en coordination avec des associations locales est marqué par la participation d'exposants des wilayas de Tizi Ouzou, Bejaia, Tissemsilt, Constantine et Ouled Djellal, selon les organisateurs.

R. R.

DROITS DE L'HOMME

Installation de cinq délégations régionales

Le président du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a mis l'accent sur les efforts déployés par l'Algérie en vue de renforcer et promouvoir les droits de l'homme, garantis dans la Constitution, lors de l'installation, mercredi, à Oran, de la délégation régionale Ouest de cette instance.

M. Zaalani a souligné, lors de la cérémonie d'installation de la Délégation, conduite par Djalil Kheira et supervisée par le wali d'Oran, Saïd Sayoud, que l'Algérie «déploie de grands efforts dans le domaine de la promotion des droits de l'homme et des libertés individuelles», estimant que l'installation de cinq délégations régionales au Conseil national des droits de l'homme «n'en est qu'une preuve». Il a ajouté que l'installation des cinq délégations à Ouargla, Constantine, Bechar, Alger et Oran «contribuera, sans aucun doute, à la promotion des droits de l'homme dans notre pays», ajoutant que l'une des missions dévolues aux délégations régionales et de leurs correspondants locaux sera de surveiller toute actualité ou cas affectant les

droits de l'homme dans toute région ou wilaya couverte par ces délégations, ce qui nécessite le déplacement et le traitement des plaintes des citoyens pour informer les autorités compétentes.

Conformément aux dispositions de la Constitution et dans le cadre des missions dévolues au CNDH, la délégation régionale est chargée des plaintes des citoyens en matière de droits de l'homme, d'orienter et de rendre compte aux parties compétentes. Elle veille également à la surveillance, l'alerte précoce et l'évaluation du respect des droits de l'homme dans les domaines qu'elle couvre, a-t-on indiqué.

L'installation de ces délégations contribuera à promouvoir les droits de l'homme, en particulier les droits sociaux et économiques, dont celui du logement, l'emploi, la santé, l'enseignement, le transport et autres, ainsi que les droits civiques et politiques, à l'instar de la liberté d'expression, a ajouté M. Zaalani. Dans ce cadre, le conseil qu'il préside est chargé de veiller au respect des droits de l'homme et des libertés fon-

damentales, œuvrant sans relâche à leur promotion et à leur protection.

Le Conseil œuvre également à intensifier les efforts pour diffuser une culture des droits de l'homme chez les citoyens, permettant à tout citoyen de déterminer ses droits et devoirs, dans le cadre du respect des lois de la République.

Pour sa part, le wali d'Oran a souligné que l'installation de la délégation régionale des droits de l'homme est un acquis pour les wilayas de l'Ouest du pays et s'inscrit dans le cadre des efforts des plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la promotion et la protection des droits et devoirs. Djalil Kheira, présidente de la délégation régionale de l'Ouest du Conseil national des droits de l'homme, qui couvre sept wilayas, a, elle, estimé que la délégation régionale de l'Ouest devra contribuer, en collaboration avec les instances partenaires, à garantir les droits de l'homme, leur renforcement, écouter les citoyens afin de surmonter tous les obstacles ou difficultés.

APS

DÉVELOPPEMENT DES WILAYAS DE BORDJ BADJI MOKHTAR ET BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

DES SÉNATEURS REÇUS PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a reçu, jeudi, un groupe de membres du Conseil de la nation représentant les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et de Bordj Bou-Arréridj pour écouter leurs préoccupations relatives au secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres et de représentants des autorités locales, s'inscrit «dans le cadre de l'écoute et de la prise en charge de certaines questions et préoccupations soulevées par les membres du Conseil de la nation, concernant les différents programmes de développement relevant du secteur au niveau des deux wilayas». A cette occasion, le ministre a souligné «l'attachement du secteur et de ses établissements à être à l'écoute des préoccupations de tous les membres en vue de concrétiser et de parachever les différents programmes relatifs à l'agriculture et au développement rural», a ajouté le ministre.

APS

LES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961 CÉLÉBRÉES À ORAN

REFLET DE L'ADHÉSION DES ÉMIGRÉS À LA LUTTE DE LIBÉRATION NATIONALE

Les manifestations des émigrés algériens en France, en octobre 1961, ont reflété le rassemblement de tous les algériens de l'intérieur et de l'étranger autour du Front de libération nationale (FLN) et leur foi ancrée dans la lutte pour l'indépendance nationale, ont souligné les intervenants, lors d'une conférence organisée, jeudi au musée du moudjahid d'Oran, à l'occasion de la Journée nationale de l'Emigration. Le Moudjahid Chaïbi Yahia, l'un des participants à ces manifestations, a souligné lors de cette conférence, organisée par la Direction des Moudjahidine et ayants-droits, en collaboration avec l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), que «les messages les plus marquants des participants à ces manifestations aux différentes parties, notamment au colonisateur français, est que le peuple algérien, avec toutes ses couches, soutient le Front et l'Armée de libération nationale, y compris les émigrés algériens», qui ont été largement impliqués dans la lutte pour l'indépendance. Le même intervenant a ajouté que «les participants aux manifestations s'attendaient à la réaction barbare du colonisateur français.

Pourtant, ils ont sacrifié leur vie pour l'Algérie. Pour sa part, le Moudjahid colonel Taleb Mohamed a salué l'importance de l'adhésion des émigrés algériens dans la lutte pour l'indépendance et leur participation aux manifestations d'octobre 1961 a constitué l'une de ses formes, permettant de faire connaître davantage la cause algérienne dans le monde et contribua à réfuter les mensonges français sur la réalité de ses relations avec les Algériens.

Le Dr Mohamed Belhadj, du Département d'Histoire de l'Université d'Oran 1, «Ahmed Ben Bella», a souligné, pour sa part, l'implication des émigrés algériens dans tous les pays d'accueil ou d'exil, dans la lutte pour l'indépendance, avant et après le déclenchement de la glorieuse guerre de libération, y compris leur contribution efficace aux activités du mouvement national, à Paris en 1953, où ils ont brandit les couleurs nationales et des banderoles réclamant l'indépendance nationale, sachant que six algériens sont tombés au champ d'honneur.

Cette rencontre a été l'occasion de projeter un film documentaire produit par le ministère des Moudjahidine et ayants-droits, présentant des témoignages de Moudjahidine et d'historiens sur les manifestations du 17 octobre 1961.

APS

RENFORCER LA RÉSILIENCE

Les risques naturels tels que les tremblements de terre, les inondations, les éruptions volcaniques ou les tsunamis peuvent déclencher des catastrophes lorsqu'ils sont associés à une vulnérabilité et à des mesures inadéquates pour atténuer leurs impacts. Ces catastrophes touchent chaque année des millions de personnes dans le monde. Toutefois, l'impact des risques naturels peut être réduit grâce à des efforts proactifs et systématiques visant à analyser et à réduire les facteurs causals des catastrophes. La Journée internationale de la prévention des catastrophes, qui se tient chaque année le 13 octobre, met justement en avant la manière dont les personnes et les communautés du monde entier réduisent leur exposition aux risques naturels. Bien qu'il soit impossible

magnitude 6,8 dans la nuit du 8 au 9 septembre 2023 provoquant environ 3000 morts et d'énormes dégâts matériels.

Pour sa part, l'est de la Libye a été dévastée par le passage de la tempête Daniel dans la nuit du 10 au 11 septembre 2023. Des pluies torrentielles qui ont causé des inondations dévastatrices dans plusieurs villes. Deux barrages dans la ville de Derna ont cédé, tuant environ 11 000 morts et des dizaines de milliers de personnes portées disparues. La tempête a causé d'importants dégâts. En outre, la Turquie et la Syrie ont été frappées par deux séismes de magnitude 7,8 le 6 février 2023, causant la mort de milliers de personnes et occasionnant de nombreux dégâts matériels. Ce séisme a été l'un des plus dévastateurs de ces dernières années. Plus d'un demi-million de personnes se sont retrouvées sans abri en Syrie, où les besoins étaient déjà à leur plus haut niveau en 12 ans de guerre, avec environ

perles économiques estimées à 125 milliards de dollars.

IMPACT MULTIPLE DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Par ailleurs, le dérèglement climatique continue d'avoir un impact croissant sur de nombreux territoires : cyclone et inondations en Nouvelle-Zélande (2,3 milliards de dollars de pertes assurées), pluies diluviennes dans le nord de l'Italie (0,6 milliard de dollars de pertes assurées, mais 10 milliards de dollars de pertes économiques)... Et, dès le début du deuxième semestre, les fortes chaleurs rencontrées aux États-Unis, en Chine ou dans le sud de l'Europe.

« Outre l'impact du changement climatique, l'aménagement du territoire dans les zones côtières et fluviales les plus exposées, et l'expansion urbaine dans les zones sauvages, créent une combinaison de risques élevés difficiles à éviter dans des environnements à haut risque. Des mesures de protection doivent être prises pour que les polices d'assurance restent adaptées à ces zones risquées.

Selon les experts, « ces pertes supérieures à la moyenne réaffirment la tendance d'une croissance annuelle de 5 à 7 % des pertes assurées, en raison du réchauffement climatique, mais plus encore en raison de la croissance économique rapide dans les zones urbaines, à l'échelle mondiale ».

Les catastrophes naturelles touchent plus durement les populations pauvres et vulnérables. Ces dix dernières années, la Banque mondiale s'est imposée en chef de file mondial de la gestion du risque de catastrophe.

Les catastrophes, d'origine naturelle ou humaine, n'épargnent ni les vies ni les moyens de subsistance. Elles provoquent des dépenses immédiates indispensables aux interventions et à la reconstruction, mais aussi une contraction de l'économie, des dommages aux infrastructures, des destructions d'entreprises, une baisse des rentrées fiscales et une hausse des niveaux de pauvreté. Sur l'ensemble des décès dus aux aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques entre 1970 et 2019, 91 % sont survenus dans des économies en développement, selon la classification des pays des Nations unies — une proportion comparable aux estimations de la Banque mondiale, qui font état de 82 % des décès dans les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure. Depuis 1980, les catastrophes naturelles ont fait plus de 2,5 millions de morts et causé près de 6 000 milliards de dollars de pertes réelles. À l'échelle de la planète, les pertes annuelles ont bondi de près de 350 %, passant de 52 milliards de dollars par an dans les années 80 à 207 milliards pendant la dernière décennie et 232 milliards sur la période 2020-2023. D'après le rapport Ondes de choc (2016) de la Banque mondiale, financé par la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophe et le relèvement (GFDRR), près de 75 % des pertes sont imputables à des phénomènes météorologiques extrêmes. En outre, l'évolution du climat pourrait faire basculer 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030 : le rapport Indestructible, qui a lui aussi bénéficié de l'appui de la GFDRR, met en évidence les effets durables et de grande ampleur des catastrophes naturelles sur la pauvreté. Plus une communauté est pauvre, plus elle est vulnérable aux aléas naturels et au changement climatique. Les catastrophes naturelles touchent inégalement les populations : elles affectent de manière disproportionnée les enfants, les femmes, les filles, les plus âgés, les personnes en situation de handicap, les populations autochtones ou marginalisées, notamment dans les pays à plus faible revenu. Les catastrophes naturelles et les conflits se renforcent mutuellement. Les pays en situation de fragilité, de conflit et de violence sont souvent

confrontés à des défis supplémentaires en matière de capacités de résilience face aux risques de catastrophes et de tensions déjà existantes de violence. Les effets du changement climatique sont également

GESTION DES CATASTROPHES

Le coût des catastrophes est souvent plus élevé que prévu, en particulier dans les zones à faible revenu, où les capacités de résilience sont limitées. Les catastrophes peuvent aussi entraîner des déplacements de population, des pertes de ressources humaines et matérielles, et des dommages à long terme à l'économie et à la société. Les catastrophes naturelles touchent plus durement les populations pauvres et vulnérables. Ces dix dernières années, la Banque mondiale s'est imposée en chef de file mondial de la gestion du risque de catastrophe. Les catastrophes, d'origine naturelle ou humaine, n'épargnent ni les vies ni les moyens de subsistance. Elles provoquent des dépenses immédiates indispensables aux interventions et à la reconstruction, mais aussi une contraction de l'économie, des dommages aux infrastructures, des destructions d'entreprises, une baisse des rentrées fiscales et une hausse des niveaux de pauvreté. Sur l'ensemble des décès dus aux aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques entre 1970 et 2019, 91 % sont survenus dans des économies en développement, selon la classification des pays des Nations unies — une proportion comparable aux estimations de la Banque mondiale, qui font état de 82 % des décès dans les pays à revenu faible ou intermédiaire de la tranche inférieure. Depuis 1980, les catastrophes naturelles ont fait plus de 2,5 millions de morts et causé près de 6 000 milliards de dollars de pertes réelles. À l'échelle de la planète, les pertes annuelles ont bondi de près de 350 %, passant de 52 milliards de dollars par an dans les années 80 à 207 milliards pendant la dernière décennie et 232 milliards sur la période 2020-2023. D'après le rapport Ondes de choc (2016) de la Banque mondiale, financé par la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophe et le relèvement (GFDRR), près de 75 % des pertes sont imputables à des phénomènes météorologiques extrêmes. En outre, l'évolution du climat pourrait faire basculer 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030 : le rapport Indestructible, qui a lui aussi bénéficié de l'appui de la GFDRR, met en évidence les effets durables et de grande ampleur des catastrophes naturelles sur la pauvreté. Plus une communauté est pauvre, plus elle est vulnérable aux aléas naturels et au changement climatique. Les catastrophes naturelles touchent inégalement les populations : elles affectent de manière disproportionnée les enfants, les femmes, les filles, les plus âgés, les personnes en situation de handicap, les populations autochtones ou marginalisées, notamment dans les pays à plus faible revenu. Les catastrophes naturelles et les conflits se renforcent mutuellement. Les pays en situation de fragilité, de conflit et de violence sont souvent

La Journée internationale de la prévention des catastrophes, qui se tient chaque année le 13 octobre, est une occasion de mettre en avant la nécessité de renforcer la résilience pour réduire l'impact des risques naturels.

d'éliminer complètement les risques de catastrophe, la prévention et la préparation peuvent grandement améliorer la résilience des communautés locales. Il faut dire que l'année 2023 a connu un nombre record de catastrophes naturelles. Cette année, la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes aborde le lien entre les catastrophes et l'inégalité. Les catastrophes et les inégalités sont deux aspects d'un même problème. Chaque situation défavorable renforce l'autre : l'inégalité d'accès aux services expose les plus vulnérables au danger des catastrophes, tandis que les effets des catastrophes exacerbent les inégalités et plongent davantage les personnes les plus exposées dans la pauvreté. Dans la mesure où la plupart des pays exposés à un risque élevé de catastrophes figurent également parmi ceux dont la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté national est la plus élevée, le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR) encourage les gens à agir pour briser le cycle des catastrophes et de l'inégalité croissante. Avec le thème de cette année, « Lutter contre les inégalités pour un avenir résilient », l'UNDRR veut sensibiliser à l'inégalité flagrante des catastrophes pour inciter à l'action.

INONDATIONS ET SÉISMES DÉVASTATEURS

Tremblements de terre, inondations, incendies entres autres, ont frappé cette année plusieurs endroits de la planète causant d'importants dégâts. En Afghanistan, des tremblements de terre dévastateurs ont dévasté ce pays. Le 7 octobre, plus de 12 000 personnes ont été touchées par un premier tremblement de terre, de la même puissance, dans la province de Herat, toujours à l'ouest du pays. Le Maroc a été également frappé par un puissant séisme de

70% de la population ayant besoin d'une aide humanitaire. Selon le Swiss Re Institute, les pertes assurées au niveau mondial dues aux catastrophes naturelles ont atteint un nouveau pic au premier semestre 2023. Un risque est particulièrement pointé du doigt : les orages violents. En effet, deux-tiers des pertes assurées au premier semestre 2023 dues aux catastrophes naturelles sont dues aux orages. Au cours du premier semestre 2023, les pertes assurées au niveau mondial dues aux catastrophes naturelles s'élèvent ainsi à 50 milliards de dollars, soit le deuxième montant le plus élevé depuis 2011. À titre de comparaison, elles s'élevaient à 48 milliards de dollars au premier semestre 2022 (après une première estimation à 38) et à une moyenne de 32 milliards de dollars sur les dix dernières années. Si, en 2022, la forte croissance du coût de ces catastrophes naturelles était due à de multiples événements, pour l'année 2023, un sinistre en particulier a marqué les esprits : la série de tornades et surtout d'orages qui a marqué les États-Unis au début du printemps. Son poids : les deux-tiers du montant total des pertes assurées, soit 34 milliards de dollars! Swiss Re souligne d'ailleurs que ce coût est un record absolu de pertes sur une période de six mois : en miroir, la catastrophe naturelle la plus coûteuse au premier semestre 2022 avait provoqué 3,5 milliards de dollars de pertes — une série d'inondations en Australie.

Autre sinistre majeur qui a marqué les esprits : le tremblement de terre en Turquie et Syrie, survenu en février dernier. Swiss Re estime le montant des pertes assurées à 5,3 milliards de dollars, tandis que les pertes économiques sont de leur côté estimées à 34 milliards de dollars, selon la Banque mondiale. Ainsi, si ce séisme ne représente que 10% des pertes assurées calculées par Swiss Re sur le semestre, il représente près d'un tiers des

PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

POUR RÉDUIRE LES RISQUES

à des risques accrus de catastrophes en raison d'un affaiblissement des infrastructures gouvernementales ; par ailleurs, les catastrophes peuvent exacerber des risques déjà présentes, intensifiant le risque global. À cette vulnérabilité s'ajoutent les impacts du changement climatique.

DU RISQUE À LA CATASTROPHE

Les catastrophes grèvent les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui ont souvent recours à des solutions ad hoc, à des prêts d'urgence ou à la réaffectation de ressources financières limitées. L'absence de résilience financière en cas de catastrophe retarde souvent la reprise économique et fait perdurer les difficultés tant pour les autorités, les ménages, les entreprises que les populations vulnérables. Certains pays ont fait d'importants progrès dans la gestion des catastrophes, en mettant l'accent sur la prévention et la préparation, ce qui a permis de réduire le nombre de victimes et d'atténuer certaines répercussions économiques. Une évaluation récente de l'Institut indépendant d'évaluation (IEG) a souligné le rôle majeur joué par la Banque mondiale et la GFDRR dans ces avancées, qui illustrent les exemples récents suivants : la suite des séismes dévastateurs qui ont frappé en février 2023 la Turquie et la Syrie, grâce à la méthode GRADE, qui a permis une évaluation préliminaire rapide des dommages matériels directs d'une catastrophe et a permis de dresser un état des lieux complet pour l'adoption de plans d'action prioritaires, opportuns et efficaces et la mobilisation des ressources en fonction des besoins les plus importants.

En outre, les autorités sont à la pointe de l'évaluation des risques multiples dans les villes de Freetown, Makeni et d'autres régions examinent tout un éventail de stratégies de gestion des risques de catastrophe, de la prévention qui peuvent sauver des vies à la réduction des pertes économiques liées aux inondations et autres aléas. En outre, près d'un millier de responsables des 17 régions du pays ont reçu une formation et une assistance technique pour améliorer leurs connaissances et compétences dans la gestion des catastrophes et de leur préparation et de leur réponse plus vite et dans de meilleures conditions à la suite d'une catastrophe. Le programme a été particulièrement apprécié à l'intention des gouverneurs, responsables de la gestion des risques de catastrophe et des aménageurs du territoire et des responsables budgétaires. En dépit de progrès dans l'amélioration conjointe du degré de préparation aux catastrophes, de leur préparation à l'adaptation aux changements climatiques, reste un enjeu majeur du développement durable. Face à la hausse des conséquences des catastrophes, il est possible de réduire l'impact en intégrant la gestion des risques dans la planification du développement. En outre, les pays qui, après une catastrophe, reconstruisent plus solidement et avec un souci d'inclusion, peuvent réduire de 31 % l'impact sur la subsistance et le bien-être des populations, avec, à la clé, des pertes économiques mondiales réduites. Financé par la Banque mondiale (2021) préconise des stratégies pour mieux préparer les systèmes aux chocs, depuis les flambées saisonnières jusqu'aux pandémies et aux catastrophes climatiques. La transition post-COVID et le défi du changement climatique doivent être l'occasion de réfléchir collectivement à la manière de rendre nos sociétés mieux armées pour faire face aux risques multiples, en promouvant le développement vert, résilient et inclusif. Ce chapitre aborde toutes les par-



ties prenantes, tant pour le diagnostic du problème que pour la recherche de solutions.

INVESTIR DANS DES INFRASTRUCTURES PLUS RÉSILIENTES

Le bénéfice net moyen des investissements dans des infrastructures plus résilientes dans les pays à revenu faible et intermédiaire pourrait s'établir à 4 200 milliards de dollars, avec un rendement de quatre dollars par dollar investi, selon un rapport de la Banque mondiale de 2019. Selon l'institution mondiale, il faut améliorer la résilience de ces infrastructures pour éviter de coûteuses réparations mais aussi pour réduire au minimum les multiples conséquences des catastrophes sur les moyens de subsistance et le bien-être des populations. Les pannes ou interruptions de l'alimentation en électricité et en eau ou les perturbations des systèmes de communication et de transport retentissent sur la productivité des entreprises ainsi que sur les revenus et les emplois qu'elles procurent. Elles ont également un impact direct sur la qualité de vie des individus, en empêchant les enfants d'aller à l'école ou d'étudier et en favorisant la propagation de maladies transmises par l'eau, comme le choléra. Le manque de résilience des infrastructures a des conséquences négatives plus importantes qu'estimé jusqu'ici pour les individus et les entreprises. Les catastrophes naturelles causent des dommages directs aux réseaux de production d'électricité et de transport, coûtant environ 18 milliards de dollars par an dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Mais les perturbations plus générales pour les ménages et les entreprises sont encore plus préoccupantes : dans leur cas, le total des pertes provoquées par les catastrophes naturelles, auxquelles s'ajoutent les problèmes d'entretien et de gestion des infrastructures, est estimé au bas mot à 390 milliards de dollars par an. « Pour ceux qui investissent dans les infrastructures — pouvoirs publics, banques de développement ou secteur

privé — privilégier des infrastructures résilientes constitue clairement un choix à la fois judicieux et rentable », souligne la banque mondiale.

S'appuyant sur un large éventail d'études de cas, d'analyses empiriques internationales et d'exercices de modélisation, les experts mettent également en évidence les retombées considérables que pourraient apporter ces investissements pour certaines régions et certains pays du monde. L'Afrique et l'Asie du Sud sont les deux régions subissant les plus lourdes pertes liées au manque de fiabilité des infrastructures.

À Kampala, en Ouganda, par exemple, les crues même modérées empêchent environ un tiers des résidents de se rendre dans un établissement de santé dans le délai critique (pendant lequel les chances de survie sont optimales). De même, en Tanzanie, les pertes subies par les entreprises du pays en raison des coupures d'électricité et d'eau et des perturbations des transports s'élèvent à 668 millions de dollars par an, soit 1,8 % du PIB du pays. Pratiquement la moitié de ces perturbations sont elles aussi dues aux inondations et coûtent plus de 100 millions de dollars par an. Au Bangladesh, en Inde et au Pakistan, la fiabilité de l'accès à l'électricité a des effets plus favorables sur le revenu et la situation sociale que l'accès lui-même, en ce qu'elle permet d'augmenter le revenu par habitant, le temps d'étude des filles et le taux d'activité des femmes. En Asie de l'Est, les infrastructures sont particulièrement exposées aux catastrophes naturelles et au changement climatique : quatre et trois pays de la région font respectivement partie des cinq pays du monde où la menace sur les réseaux de transport et la production d'énergie est la plus forte.

En Chine, 64 millions d'habitants sont dépendants d'usines de traitement des eaux usées vulnérables aux séismes et aux risques de liquéfaction du sol et pratiquement 200 millions de Chinois sont tributaires d'infrastructures de traitement exposées à un risque accru d'inondations du fait du changement clima-

tique. Au Pérou, les glissements de terrain interrompent souvent le trafic routier, entraînant de lourdes pertes d'utilisation pour les usagers. Il serait plus efficace de doubler le réseau routier que de tenter de rendre les axes plus résistants à ces phénomènes, notamment autour de Carretera Central, un axe stratégique pour les produits agricoles destinés à l'exportation. Selon la banque mondiale, cinq recommandations visant à garantir une résilience accrue, pour les systèmes d'infrastructure comme pour les usagers sont à préconiser. Commencer par les fondamentaux. Il faut remédier d'urgence aux problèmes de gestion et de gouvernance des réseaux d'infrastructure, car un actif mal entretenu n'a aucune chance de résister à une catastrophe naturelle.

Renforcer les institutions pour favoriser la résilience. Les défis de l'économie politique doivent également être pris en compte, avec l'identification des actifs et des systèmes critiques, pour pouvoir acheminer directement les ressources en cas de besoin. Inclure la résilience dans les règlements et les mesures d'incitation. Les incitations financières peuvent permettre de garantir que tous les coûts sociaux des perturbations au niveau des infrastructures sont bien pris en compte et d'inciter les prestataires de services à aller au-delà des normes obligatoires. Améliorer le processus décisionnel. L'accès à des données, des instruments et des compétences de meilleure qualité pourrait changer la donne : la production de modèles numériques d'élévation pour les zones urbaines, peu onéreuse, permettrait d'organiser au mieux des centaines de milliards de dollars d'investissement par an.

Fournir des financements. La mise à disposition des financements adaptés en temps voulu est un facteur clé. L'allocation de financements suffisants aux organismes de réglementation dès les premières étapes de la conception d'un projet d'infrastructure est à mettre en regard des milliards de dollars qu'il faudra déboursier pour réparer les dégâts après une catastrophe naturelle.

Par Amel B. et Agences

NIGERIA

UNE CENTAINE DE «BANDITS» TUÉS DANS DES FRAPPES AÉRIENNES

DES FRAPPES aériennes menées mardi par l'armée nigérienne ont fait une centaine de morts parmi les éléments d'un groupe criminel armé, dans le nord-ouest du Nigeria, région en proie aux violences dues aux gangs de «bandits». L'armée de l'air nigérienne a officiellement confirmé vendredi avoir effectué des bombardements dans l'Etat de Zamfara mais n'a pas donné de détails sur le nombre de personnes tuées. Le nord-ouest et le centre du Nigeria sont depuis des années en proie aux violences des «bandits» qui font des incursions dans des villages isolés où ils tuent et enlèvent des habitants pour obtenir un rançon, et brûlent les maisons après les avoir pillées. «Les avions de combat ont mené des frappes aériennes sur les bandits. Je suis sûr que plus d'une centaine ont été tués et près du double ont été gravement blessés», a déclaré à un officier militaire impliqué dans l'opération. Un autre responsable de l'armée a communiqué à un bilan similaire: «Les cadavres, gravement brûlés, jonchaient les buissons. Ils étaient si nombreux que les bandits en ont abandonné beaucoup pour faire de la place pour l'évacuation des blessés», a-t-il avancé. Ces deux responsables, qui parlaient sous le couvert de l'anonymat car non autorisés à parler de l'opération, ont précisé que c'est un renseignement «reçu à temps» qui a permis de localiser ces centaines de «bandits» à moto et de déployer les avions de combat au-dessus du district de Sangeko, autour du village de Dan Mani. Selon eux, les bandits convergeaient vers une zone à cheval entre les Etats de Zamfara, de Kebbi et de Niger, avec l'intention d'attaquer certains villages et une base militaire. Le porte-parole de l'armée de l'air nigérienne, le commodore Edward Gabkwet, a confirmé les frappes. «Mais je ne peux pas vous confirmer les chiffres», a-t-il toutefois déclaré.

In Africanews

PLUSIEURS ACCORDS SIGNÉS

La Russie va construire une centrale nucléaire au Burkina Faso et coopérer sur le nucléaire civil avec le Mali

Moscou cherche à renforcer ses liens diplomatiques et sécuritaires avec l'Afrique. Dans ce cadre, plusieurs accords ont été signés avec le Mali et le Burkina Faso. Dans ce sillage, le gouvernement du Burkina Faso a signé un mémorandum d'entente pour la construction d'une centrale nucléaire, confirme Ouagadougou dans un communiqué.

La Russie a annoncé, vendredi 13 octobre, avoir signé des accords avec le Mali et le Burkina Faso, dans le but de développer le secteur nucléaire civil de ces pays. Ces accords ont été finalisés à l'occasion de la Semaine russe de l'énergie, qui se tenait à Moscou. «Le gouvernement du Burkina Faso a signé un mémorandum d'entente pour la construction d'une centrale nucléaire, confirme Ouagadougou dans un communiqué. La construction de cette centrale nucléaire a pour objectif de couvrir les besoins énergétiques des populations. «Le Burkina Faso importe une



grande partie de son électricité auprès de ses voisins. Fin 2020, seuls 22,5 % des Burkinabés avaient accès à l'électricité, selon des chiffres de la Banque africaine de développement. L'agence russe de l'énergie atomique, Rosatom, a par ailleurs annoncé vendredi avoir signé avec le Mali voisin un accord de coopération pour développer le nucléaire civil. Selon elle, le document porte avant tout sur le «développement de l'infrastructure nucléaire du Mali», la «formation du personnel, des installations de

recherche nucléaire et de l'énergie nucléaire «et la «sensibilisation du public» à cette énergie. Le continent africain ne compte pour l'heure qu'une seule centrale nucléaire, en Afrique du Sud, à Koeberg, près du Cap. Selon la chercheuse sud-africaine spécialisée en structure nucléaire Iyabo Usman, le Burkina Faso «n'a pas assez de personnel qualifié pour faire fonctionner cette centrale nucléaire» et devra faire appel à du personnel étranger. Elle évoque par ailleurs «une compétition

entre la Chine et la Russie sur le continent» en matière d'investissements dans les centrales nucléaires. Depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré, Ouagadougou s'est éloigné de Paris, partenaire historique et ancienne puissance coloniale, en obtenant notamment le départ des soldats français de son sol en février. En janvier 2022, l'ambassadeur français a été expulsé. De son côté, la Russie cherche à renforcer ses liens diplomatiques et sécuritaires avec l'Afrique.

In Le Monde

TUNISIE

Capsa Food, avec son application mobile, connecte les restaurants et clients de la ville de Gafsa

Dans le but de faire profiter les habitants de leur ville tunisienne de Gafsa de la révolution technologique en cours, trois tech entrepreneurs ont mis en place une start-up opérant dans la livraison de nourriture.

Capsa Food est une solution développée par une jeune pousse tunisienne. Elle permet aux utilisateurs de commander de la nourriture en ligne et de se faire livrer à l'endroit de leur choix, à la maison, au bureau ou ailleurs. La start-up, basée dans la ville de Gafsa, a été fondée

en 2023 par Oussama Dhahri, Amine Chortani et Hadil Fouli. La solution dispose d'une application mobile accessible sur Android et sur les smartphones de Huawei via AppGallery. L'utilisateur, après téléchargement, devra se créer un compte pour accéder aux services de la start-up. Plusieurs restaurants de la ville de Gafsa, des fast-foods aux entités spécialisées dans les mets locaux, sont accessibles sur l'application. Après le choix de la nourriture, il faudra valider la commande et rensei-

gner sa position pour la livraison. De la commande à la livraison, il est possible de suivre en temps réel la position du livreur depuis l'application mobile. Le paiement s'effectue à la réception de la commande. Selon la fréquence des commandes dans un restaurant plutôt qu'un autre ou des mets proposés, l'algorithme de l'application met en avant certaines entités.

En fonction de votre position géographique, elle vous propose aussi les restaurants les plus proches. C'est un

moyen d'optimiser le temps de livraison une fois la commande passée. Capsa Food opère uniquement à Gafsa, une ville de moins de 100 000 habitants située à 360 kilomètres au sud de la capitale Tunis.

D'ailleurs le nom de la start-up provient de l'ancien nom de la ville, Capsa. Depuis son lancement plus tôt cette année, la version Android de l'application mobile a déjà été téléchargée plus de 5 000 fois.

In We Are Tech Africa

FONDATION GATES AU SÉNÉGAL

40 millions de dollars pour développer des vaccins en Afrique

Une initiative révolutionnaire de fabrication de vaccins d'une valeur de 40 millions de dollars a été dévoilée à Dakar, au Sénégal. En effet, la fondation Bill & Melinda Gates souhaite favoriser la production de vaccins à ARN messenger en Afrique. La société belge Qantoom Biosciences, créatrice d'une plateforme de production automatisée de vaccins à ARNm, recevra 20 millions de dollars pour promouvoir cette technologie dans les pays africains. L'Institut Pasteur et la

société Biovac, basée en Afrique du Sud, utiliseront une plateforme de recherche et de fabrication d'ARN messenger développée par Qantoom Biosciences en Belgique. «Cette machine intègre toutes les phases opératoires nécessaires à la fabrication de médicaments à base d'ARN. On fournit donc les réactifs, c'est-à-dire la substance chimique. Ce que vous obtenez de la machine en mode continu, c'est de l'ARN purifié, qui sera l'ingrédient actif de votre vaccin, par

exemple. «Les chercheurs misent sur la technologie de l'ARN messenger pour produire des vaccins contre des maladies endémiques du continent africain telles que la fièvre de Lassa, la fièvre de la vallée du Rift ou la fièvre hémorragique de Crimée-Congo. Pour Bill Gates, cette technologie est synonyme d'espoir : «L'idée est que beaucoup de futurs vaccins, que ce soit pour des maladies locales en Afrique telles que celles de la vallée du Rift ou pour des maladies

répandues dans le monde telles que la tuberculose, l'ARN messenger semble être une approche très prometteuse. Cela nous permet donc de faire appel à de nombreuses compétences africaines pour travailler sur ces vaccins, qui pourront ensuite être développés à plus grande échelle». L'Afrique ne produit que 1% des vaccins qu'elle consomme. Aujourd'hui les états africains revendiquent plus d'autonomie dans le secteur pharmaceutique.

In Africanews

PRÉPARATION DE L'EN À LA CAN ET AUX ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE

Large victoire de l'Algérie face au Cap vert en match amical

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a mis dans le bain Houssein Aouar et Amine Gouiri. Le résultat a été une large victoire face au Cap Vert 5 à 1. Mais ce sera tout autre à première vue lorsque l'EN affrontera le 16 octobre une solide équipe égyptienne en match amical. La rencontre sera un véritable test des progrès de la sélection nationale.



La Fédération algérienne de football a qualifié de «responsable et fructueux» le dialogue entre le nouveau président de l'instance, Walid Sadi, et les présidents des clubs de Ligue 1 Mobilis, pendant la réunion de coordination qui a rassemblé les deux parties lundi au siège de la FAF, pour débattre des questions liées au développement de la discipline. Plusieurs points ont été abordés au cours de cette réunion, dont les plus importants ont probablement été : le calendrier annuel des compétitions, les Centres de formation, les Académies de football, et la question des droits télé. Un calendrier annuel des compétitions a été arrêté et communiqué aux présidents de clubs, dans une démarche visant à rompre avec les anciennes pratiques d'une programmation partielle, qui perturbait les équipes dans leur préparation. «Les présidents de clubs ont salué cette démarche, qui leur permettra d'avoir plus de visibilité sur le planning de la saison et se sont engagés à le respecter» a indiqué l'instance fédérale

dans un communiqué publié sur son site officiel. L'intégrité du football a été un des sujets phares débattus à l'occasion de cette rencontre. A ce propos, le président de la FAF a rappelé l'engagement du Bureau fédéral à intensifier, par tous les moyens légaux, la lutte contre toute forme de menace liée à l'intégrité du football, notamment, la manipulation des rencontres, la violence, le dopage, ou les matchs truqués, qui affectent la bonne pratique du football. Aussi, M. Sadi a invité l'ensemble des parties du football professionnel à s'inscrire dans cette démarche du Bureau fédéral et à adopter une attitude engagée et responsable pour lutter ensemble contre ces fléaux nuisibles, qui menacent l'intégrité du football national. Le président de la FAF a rappelé aux présidents de clubs que l'un des axes stratégiques du développement du football national réside dans la formation et la détection des jeunes talents. Une démarche qui passe impérativement par la création de centres de formation au sein des clubs professionnels, partout à travers le

pays. «Cela doit se traduire dans un premier temps par des actions concertées sur le terrain, à travers le lancement de projets de réalisation de ces centres par les clubs professionnels, notamment, ceux qui sont soutenus par des entreprises privées ou publiques, disposant de moyens suffisants.

«La FAF a noté avec satisfaction la réalisation de ces projets par certains clubs, en espérant que les autres clubs adhèrent à cette démarche, qui sera obligatoire à partir de la saison prochaine, dans le cadre de la licence de clubs» a-t-on rappelé de même source. Par ailleurs, et dans le but d'associer les acteurs du football professionnel, la FAF a invité les clubs de la Ligue 1 à désigner, par élection à travers leurs pairs, deux joueurs seniors par club, qui deviendront membres du Collège des joueurs professionnels. «Ce collège aura pour mission de désigner à son tour ses représentants au sein de la Chambre nationale de résolutions des litiges (CNRL), ainsi que la participation aux débats au sein des commissions lorsqu'il s'agit du statut

de joueur. Le premier responsable l'instance fédérale a insisté en effet sur «l'urgence de prendre en charge et de façon diligente cette problématique et a rappelé les directives du bureau concernant les contentieux devenus très lourds à gérer. Une situation qui selon lui «nécessite un sérieux traitement pour son assainissement», en application des décisions arrêtées par le Bureau fédéral. Sadi a insisté sur le fait qu'il «ne sera plus tolérant à l'avenir» avec les clubs qui ne respectent pas leurs engagements contractuels, et qu'une réflexion est déjà engagée concernant la réforme du contrat du joueur professionnel, qui protégera les intérêts, et des joueurs et des clubs. Par ailleurs, Sadi a informé les présidents sur la rencontre qu'il a eu dernièrement avec les responsables de l'EPTV à propos de la retransmission des rencontres de football et des droits y afférents. «Il s'agit aujourd'hui d'un partenariat stratégique avec l'entreprise publique de télévision dans l'intérêt des parties et la réhabilitation de l'image du football national» a-t-il expliqué. Le Président de la FAF a souligné par la même occasion «l'engagement du partenaire à assainir les contentieux antérieurs et à ouvrir une nouvelle page de coopération». A la fin de la réunion, «les présidents et les représentants de clubs de la Ligue 1 ont exprimé leur satisfaction sur la nouvelle approche de la fédération et ont adopté une déclaration commune de soutien au président et les membres du Bureau fédéral, leur souhaitant ainsi plein succès dans l'accomplissement de leur mission» conclut le communiqué de la FAF. **R. S.**

SPORT SCOLAIRE

M. Hammad préside une cérémonie consacrée à sa relance

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a présidé, jeudi à la salle omnisport Abderrahmane-Bentifour à Hydra (Alger), une cérémonie consacrée à la relance du sport scolaire pour en faire «un véritable vivier du sport d'élite et de haut niveau».

La relance du sport scolaire est à même de «créer un environnement scolaire propice à la pratique sportive, tout en consacrant l'égalité des chances pour tous les élèves, indépendamment de leurs aptitudes et de leurs talents», a déclaré M. Hammad lors de la cérémonie, rappelant la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du développement du sport scolaire à travers «le recrutement de plus de 12.000 enseignants diplômés spécialisés pour l'encadrement du sport scolaire». La relance du sport scolaire «s'inscrit dans le

cadre de la mise en œuvre des recommandations et des orientations du Conseil des ministres, du 16 avril dernier, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un plan de base pour le sport scolaire selon des programmes scientifiques et des études modernes à même de réaliser un saut qualitatif en matière de sélection et de perfectionnement des jeunes talents», a-t-il souligné. Il a également évoqué la décision relative à la création d'une direction générale du sport scolaire au niveau du ministère de l'Éducation nationale pour accompagner ce dernier dans l'organisation des activités sportives scolaires et la prise en charge et l'orientation des jeunes. Le ministère aura à organiser les compétitions scolaires nationales et internationales et à encadrer les élites et les équipes nationales scolaires, en coordination avec la Fédération algé-

rienne du sport scolaire (FASS). Une cérémonie de distinction a été organisée en faveur de 149 élèves, qui se sont illustrés avec brio à l'Olympiade scolaire de Jijel (21-31 juillet 2023) et des cartables pour enfants athlètes ont été distribués au profit de 23 wilayas. Dans son allocution devant des cadres sportifs des wilayas, des encadreurs scolaires et des représentants du ministère de l'Éducation nationale, le ministre a appelé tout un chacun à contribuer dans son domaine à la réussite de ce projet pour promouvoir le sport en général et le sport scolaire en particulier. «Cette génération est l'avenir de l'Algérie et nous sommes engagés à donner la chance à chaque élève pour lui permettre de réaliser son rêve et de développer ses aptitudes à travers le sport», a-t-il soutenu.

APS

GYMNASTIQUE :

L'ALGÉRIENNE NEMOUR VISE UNE MÉDAILLE AUX JO DE PARIS

L'Algérienne Kaylia Nemour, fraîchement médaillée d'argent au championnat du monde des barres asymétriques à Anvers (Belgique), ambitionne désormais de décrocher une médaille lors des prochaines Jeux olympiques JO-2024 de Paris (26 juillet - 11 août). «Je me prépare depuis toutes ces années pour aller aux Jeux et maintenant que je suis qualifiée l'objectif c'est une médaille aux JO évidemment», a affirmé la jeune gymnaste algérienne dans un entretien accordé mercredi à RFI. La gymnaste algérienne de 16 ans, a récolté samedi dernier 15.033 points aux barres asymétriques, réussissant ainsi une première historique aux niveaux africain et arabe. Le titre mondial 2023 est revenu à la Chinoise Qiu Qiyuan, 16 ans, qui a totalisé 15.100 points. Le podium est complété par l'Américaine Shilese Jones (14.766 pts). «Je n'y croyais pas, j'étais très très contente mais il y a un petit côté de moi quand même un peu déçu parce que je suis passée quand même à rien du tout de la médaille d'or. Il faut vraiment que je prenne du recul pour me dire que là j'étais aux Championnats du monde où il y a vraiment toutes les grandes gymnastes. Se dire que c'était les Championnats du monde que je regardais quand j'étais toute petite et que je me disais wouah, ce sont des filles qui sont vraiment fortes. Là, je me rends compte que c'est vraiment incroyable ce que j'ai fait», a-t-il ajouté à propos de sa médaille. Au cours de ce rendez-vous belge, la championne d'Afrique en titre algérienne, sociétaire du club français Avoine Beaumont (France), avait terminé à la 8e place du concours général en obtenant 53.966 pts. Jusqu'en avril dernier, Nemour représentait l'équipe de France, mais elle a fini par changer sa nationalité sportive et opter pour l'Algérie. «L'Algérie m'a ouvert ses portes et m'a accueilli les bras ouverts, donc je suis très contente», a-t-elle dit. Pour rappel, Kaylia Nemour avait validé son billet pour les Jeux olympiques de Paris 2024, le lundi 2 octobre, lors des qualifications des mondiaux 2023 d'Anvers, après un très beau concours général dont une grande performance aux barres. **APS**

JUDO - MONDIAUX 2023 DE KATA :

L'ALGÉRIE AVEC SIX ATHLÈTES À ABU DHABI

Six judokas (cinq messieurs et une dame) représenteront l'Algérie aux prochains championnats du monde de Kata, prévus les 28-29 octobre courant à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis. Il s'agit de Rachid Messadia, Abdelkrim Touati, Saïd Smah, Mohamed Akil et Brahim Bellouti chez les messieurs, ainsi que Kahina Kacher chez les dames. Selon les organisateurs, 286 judokas (204 messieurs et 82 dames) représentant 34 pays des cinq continents ont déjà confirmé leur participation à cet évènement planétaire. Les Katas qui seront présentés lors de ces Mondiaux-2023 de judo sont : Nage-no-kata, Katame-no-kata, Ju-no-kata, Kime-no-kata et Kodokan-Goshinjutsu, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. **APS**



26^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER (SILA) DU 25 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

L'Afrique sur un piédestal à Alger

Le « bateau-livre » va commencer son long cours à travers les femmes et les hommes, qui sont son élément naturel, son eau, son long fleuve, le long duquel il continuera à exister.

En effet, le 26^e Salon international du livre d'Alger (SILA) sera organisé, du 25 octobre au 4 novembre, sous le slogan "L'Afrique écrit son avenir" avec la participation de 1.283 exposants représentant 61 pays dont 18 pays africains, a-t-on appris mardi auprès du commissaire du salon, Mohamed Iguerb. Lors d'une conférence de presse tenue au Palais de la Culture "Moufidi-Zakaria", M. Iguerb, accompagné deux directeurs centraux du ministère de la Culture et des Arts, a indiqué que le Salon international du livre d'Alger, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vient cette année rendre hommage au continent africain sous le slogan "L'Afrique écrit son avenir".

Le Commissaire a ajouté que cet important événement culturel consacré au livre "mettra en évidence les acquis historiques communs, les présentera et les valorisera culturellement et économiquement, en plus de passer en revue les aspirations des pays et des peuples africains, notamment l'Algérie".

Le salon verra la participation de 1.283 exposants, dont 267 exposants algériens, 361 exposants arabes et 625 exposants

étrangers, répartis sur une superficie dépassant 20.000 m², selon M. Iguerb qui a qualifié cette participation de "record, qui n'a jamais été atteint lors des précédentes éditions, ce qui fait du salon l'une des plus grandes expositions au monde et le premier dans les pays arabes, africains et méditerranéens en termes de participation, de demande et de ventes". En outre, 40 activités culturelles et littéraires ont été programmées, réparties à travers des séminaires et des plateformes sur la littérature, l'histoire,

le monde de l'enfance et de la jeunesse, en présence de personnalités algériennes, arabes, et étrangères, en plus de consacrer un programme célébrant l'anniversaire de la révolution du 1er novembre, intitulé "Novembre au cœur du SILA". Plusieurs figures éminentes devront participer à ce salon, entre autres, Rachid Boudjedra, Ouassini Laredj, et Lahbib Sayah d'Algérie, ainsi que d'autres écrivains du Camroun, de Guinée, du Mali, de la Palestine, du Soudan, de la Tunisie, de la Syrie, de la Jor-

danie, des Etats-Unis, du Mexique et du Royaume-Uni. Parmi les conférences attendues lors de ce salon, selon le programme tracé, figurent une conférence sur le roman arabe, entre local et mondial, une autre sur l'intellectuel Malek Bennabi à l'occasion du 50^e anniversaire de sa disparition, une rencontre sur le livre en papier et le livre numérique, outre la présentation de l'expérience de l'université africaine dans la wilaya d'Adrar et ses efforts de recherche conjoints avec l'Afrique. Par ailleurs, le Commissaire a fait savoir que le programme culturel du "Sila 26" devra évoquer un 2^e axe principal, à savoir "le livre et la numérisation", car ce sujet est lié à "l'opération lancée par l'Algérie dans tous les domaines dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République". Pour clore, rappelons que le 26^e Salon international du livre d'Alger (SILA) sera organisé, du 25 octobre au 4 novembre, sous le slogan "L'Afrique écrit son avenir" avec la participation de 1.283 exposants représentant 61 pays dont 18 pays africains, a-t-on appris mardi auprès du commissaire du salon, Mohamed Iguerb.

I.Med / Agence presse service

14^e ÉDITION DU FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE GUELMA

Quelles pièces ont-elles été primées ?

La 14^e édition du Festival du théâtre professionnel de Guelma s'est clôturée en fin de semaine, avec la distinction de plusieurs pièces notamment celle de l'association culturelle Numidie de Bordj Bou Arreridj qui a décroché le 1^{er} prix. Avec sa pièce "Nezhaou fi el harb", l'association culturelle Numidie de Bordj Bou Arreridj a décroché dans la soirée le 1^{er} prix "Triki d'or", s'assurant ainsi un billet pour la prochaine édition du festival national de théâtre professionnel à Alger, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de clôture tenue à la maison de jeunes Mohamedi Youcef. La seconde place de cette manifestation organisée du 7 au 11 octobre est allée à la pièce "Leïla baydhaa" de l'association culturelle Ticheradh de Tizi Ouzou et la troisième place à la pièce "El djebana" de l'association "Moubdioune bila houdoud" d'Annaba. Le prix du public a été décerné par le jury à la pièce "Etoufa-

ne" (Le déluge) de l'association "Echouala" (La flamme) de Boumerdès. Composé du comédien, Antar Helal (président), de Nabila Brahim Zaïdi, Ali Djebara et Djamel Chadli, le jury a indiqué que les œuvres candidates ont fait l'objet d'examen minutieux conformément à des critères établis.

Cette édition du festival, dédiée à la mémoire du défunt comédien Mohamed Larbi Bahloul, a mis en lice sept œuvres de troupes des wilayas d'Annaba, Jijel, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès (2 pièces) et Tizi Ouzou (2 pièces). Le festival culturel local du théâtre professionnel est une manifestation qui met annuellement en compétition les pièces de troupes théâtrales activant dans les wilayas de l'Est, du Sud-est et du Centre pour l'obtention d'un ticket pour le festival national de théâtre professionnel à Alger.

I.Med

spectacle et de l'audiovisuel d'Alger a estimé que "le théâtre en Algérie" du défunt reste une référence pour l'étude de l'histoire du père des arts dans le pays, ses pionniers et ses plus importants textes.

Dr. Lombarkia, a ajouté l'intervenante, a tranché la question soulevée en marge de la 9^e édition du théâtre arabe tenue à Oran et Mostaganem à propos de la toute première pièce théâtrale

écrite dans le monde arabe assurant que le mérite revient à l'Algérie.

Le défunt chercheur dont le nom est porté par le théâtre régional de Batna a évoqué, a-t-elle relevé, dans son ouvrage "Le théâtre en Algérie" l'histoire de l'Opéra d'Alger construite en 1850, soulignant que le premier spectacle théâtral y a été présenté en septembre 1853.

Les interventions durant la rencontre ont mis l'accent sur les contributions de

Salah Lembarkia en tant que comédien, dramaturge, metteur en scène, critique de théâtre et formateur et ses participations aux manifestations nationales et internationales rappelant qu'il fut le premier directeur du théâtre régional de Batna puis directeur de l'Institut national des arts dramatiques d'Alger avant de se consacrer à la recherche et l'enseignement du théâtre. Dr. Nadjia Tahri, président du séminaire, a indiqué que la rencontre vient mettre en lumière les écrits du défunt dont ses deux pièces "Ennar oua Ennou" et "El Felka" et ses recherches sur l'histoire du théâtre national qui demeurent, a-t-elle noté, une référence pour les étudiants et les chercheurs. La rencontre a donné lieu à la distinction de la famille du défunt en reconnaissance pour ses efforts au service du théâtre national.

Un appel a été lancé à l'occasion par certains participants pour instituer un prix Dr. Salah Lombarkia de l'écriture théâtrale

I.Med

BATNA

Hommage au défunt dramaturge Salah Lembarkia

Un séminaire national sur les œuvres du défunt dramaturge Dr. Salah Lembarkia a été organisé mercredi à la faculté de la langue et lettres arabes et des arts de l'université Batna-1 en hommage à cette figure du théâtre national.

Initiée par le laboratoire de la poétique de cette faculté, la rencontre a regroupé des intellectuels, des dramaturges, des artistes, des étudiants et des chercheurs en théâtre de plusieurs universités du pays qui ont analysé les œuvres du défunt dont son ouvrage "Le théâtre en Algérie". Dr. Leïla Benaïcha de l'Institut supérieur des métiers des arts, du

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
 NIF : 099066019001536

Troisième (3^{ème}) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 33/2023 SUITE A L'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bejaia lance un troisième avis d'appel d'offre national ouvert, portant :
 « Acquisition de deux Ambulances Sanitaires au profit de l'EPH Souk el Tenine et l'EHS Psychiatrique de Oued Ghir »
 L' appel d' offre national ouvert, s'adresse à toute personne morale ou physique, inscrite au registre de commerce, qu'elle soit fabricant, Distributeur agréé grossiste, revendeur agréé détaillant ayant l'agrément pour exercer l'activité de commercialisation de véhicules neufs, tel que défini par le décret exécutif N° 15/18 du 08-02-2015 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements conformément aux dispositions du présent cahier des charges.
 Les soumissionnaires sont tenus de se conformer à l'activité du registre de commerce par rapport à l'objet de cahier des charges.
 NB: L'asrangement des véhicules en ambulances n'est pas accepté, les véhicules doivent être conçus initialement pour ambulances (problème de suspension et d'ouvertures).
 Les entreprises intéressées par ce présent Avis, peuvent se présenter auprès du bureau des investissements et des marchés de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de BEJAIA, sise à Cité SMDNA - wilaya de BEJAIA, pour le retrait des cahiers des charges.

1- DOSSIER DE CANDIDATURE composé de :

- Déclaration de candidature.
- Déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Registre de commerce.
- Références bancaires et références professionnelles.

2- L'OFFRE TECHNIQUE composée de :

- La déclaration à soucrire
- Délais de livraison
- Délais de garantie
- Service après vente
- Agrément d'exercice de l'activité,
- Documentation sur les véhicules proposés (Notice descriptive d'homologation, Marques, type, certificats de conformité, catalogues, fiches techniques, brochures, CD-ROM et photos).
- Certificat d'origine des ambulances
- Certificat de conformité des ambulances
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3- L'OFFRE FINANCIERE composée de :

- La lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires.
- Le devis quantitatif et estimatif.

Les offres sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention Dossier de Candidature, Offre Technique ou Offre Financière, selon le cas, doivent être accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges, **Article N° 18** de l'offre technique, ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe principale cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

« A s'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Troisième (3^{ème}) Avis d'appel d'offre national ouvert N°33/2023

« Acquisition de deux Ambulances Sanitaires au profit de l'EPH Souk el Tenine et l'EHS Psychiatrique de Oued Ghir »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) enus dans les quotidiens nationaux

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 heures 00 minutes et devront être déposées auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de BEJAIA (Bureau des investissements et des marchés), sise à Cité SMDNA - wilaya de BEJAIA.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 12Heures 00 minutes.

L'EXPRESS DU 15/10/2023

ANEP : N° 2316025161

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Environnement
 Direction de l'Environnement de La Wilaya d'Illizi.

وزارة البيئة
 مديرية البيئة لولاية إيليزي.

.33010002821 مادة الضريبة
 الرقم الجبائي.00033019000950

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article : 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015

portant la

Réglementation du marchés publics, la direction de l'environnement de la wilaya d'illizi .informe de l'attribution provisoire de L'AAO n : 04/2023 du : 18/09/2023 .relatif au projet

PROJET : L'aménagement espaces verts a travers la commune d'illizi
 Loi 01 : pers de SKTM et site castr.
 Loi 02 : cite 20 aout et cite Djâbir.

PROJET	ENTREPRISE	NIF	NOTE TECHNIQUE	MONTANT APPRIS CORRECTION (DA)	DELAIS	OBS
Loi 01 : pers de SKTM et site castr.	مؤسسة المتون جنرال سركيس خضر اوي مسعود	198730010182627	47	15 634 220.00	04 mois	Mois disant
Loi 02 : cite 20 aout et cite Djâbir.	المؤسسة الجهوية للتنهسة الريحية لأوراس	099805022212982	53.66	17 493 642.80	06 mois	Mois disant

Les soumissionnaire qui sont intéressés a savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières, sont tenus, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours a partir de la première parution de l'attribution dans les journaux quotidiens, dans les conditions fixées par l'article 825 du présent décret, le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire dans dix (10) jours auprès de commission des marchés publique de la wilaya d'illizi a copier du primer jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les journaux quotidiens, dans les condition fixées par l'article 82 du présent décret.

L'EXPRESS DU 15/10/2023

ANEP : N° 2316025070

L'EXPRESS
 JOURNAL NATIONAL D'INFORMATION

L'express le quotidien
 @LexpressAlgerie - Journal

Accueil Auto Vidéos Photos Plus +

À propos

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'infra...
ARICHER la suite

300 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnés

https://www.l'expressalgerie.com/

023 70 99 92

Envoyer un message

l'expressalgerie2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis pas Non

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien
 Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien
 Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'express le quotidien
 Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'express le quotidien

CONTACTEZ LE SERVICE PUB AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE/ FAX : 023.70.99.92

Sur page Facebook: L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

INDOÉSIE

Une nouvelle politique pour attirer les étudiants internationaux

La Direction générale de l'immigration de l'Indonésie a annoncé que la nouvelle réglementation visait à créer des conditions plus favorables pour que l'Indonésie devienne un centre de formation attractif pour les étudiants étrangers.

L'Indonésie veut attirer davantage d'étudiants étrangers. La Direction générale

de l'immigration de l'Indonésie a annoncé que le gouvernement avait adopté de nouvelles réglementations sur l'octroi de visas d'études, afin de faciliter les études des étrangers dans ce pays. Le directeur de l'Agence de l'immigration de l'Indonésie, Heru Tjondro, a déclaré que la nouvelle réglementation visait à créer des conditions plus favorables pour que l'Indonésie devienne un centre de formation

attractif pour les étudiants internationaux. Il a espéré que la nouvelle politique de visa d'études contribuerait à améliorer davantage le tourisme d'expérience éducative et à créer une impulsion positive pour le développement national. La nouvelle réglementation simplifiera les procédures administratives lors du processus d'inscription des étrangers pour étudier en Indonésie. Selon M.

Heru, il existe de nombreux niveaux de visas d'études, conformément aux programmes d'études comme baccalauréat, maîtrise ou doctorat. Des visas d'études sont également appliqués pour soutenir et créer les meilleures conditions pour les experts étrangers qui souhaitent contribuer et promouvoir le secteur de l'éducation indonésien.

In Le Courrier du Vietnam

ÉTATS-UNIS

Ils ont gagné un million de dollars en faisant passer un désinfectant comme «remède miracle» contre le Covid-19

Une arnaque mortelle. Aux États-Unis, trois frères et leur père ont été condamnés après avoir vendu pour plus d'un million de dollars, un produit qu'ils prétendaient «remède miracle» contre le Covid-19 et d'autres maladies. En réalité, ils concevaient et vendaient par dizaines de milliers, un composé chimique utilisé dans la production de papier et comme désinfectant. Cet été, la famille est passée devant un jury fédéral pour conspiration en vue de frauder les États-Unis -en distribuant un médicament non approuvé et de mauvaise marque- et pour outrage au tribunal, a rapporté le procureur de Miami. Vendredi 6 octobre, le juge a condamné le père, Marc Grenon, 66 ans, et l'un de ses fils, Joseph Grenon, 36 ans, à cinq ans de prison tandis que les deux autres frères, Jonathan et Jordan, ont écopé d'une peine plus élevée de 12 ans, notamment pour outrage au tribunal. «Les Grenon, originaires de Floride, ont fabriqué, promu et vendu un produit appelé Miracle Mineral Solution (Solution Minérale Miracle)», a indiqué le procureur. Surnommé MMS, il s'agit en réalité d'une solution chimique hautement dangereuse à ingérer, à base de chlorite de sodium. Aussi connue comme un puissant agent de blanchiment généralement utilisé pour le traitement industriel de l'eau ou le blanchiment des textiles. Un produit «miracle» à l'efficacité si grande d'après eux, qu'ils avançaient qu'il pouvait également guérir des dizaines de maladies et troubles graves ; cancer, maladie d'Alzheimer, diabète et VIH/SIDA pour n'en citer que quelques-uns. Les accusés fabriquaient leur MMS dans un hangar «sale et délabré». Des photos présentées durant le procès ont montré «des dizaines de fûts de produits chimiques bleus contenant près de 10 000 livres de chlorite de sodium en poudre- le principal ingrédient actif du MMS -, des milliers de bouteilles et d'autres articles utilisés dans la fabrication et la distribution du

MMS», d'après un rapport communiqué par le bureau du procureur du district sud de Floride. Les fûts bleus portaient des étiquettes d'avertissement indiquant que le produit était «toxique, inflammable et très dangereux» à consommer. Pour dissimuler leurs actions, les Grenon ont opéré derrière «l'Église de la santé et de la guérison Genesis II», une entité qu'ils ont créée pour éviter la réglementation gouvernementale sur le MMS. Les sites Internet de Genesis décrivent cette dernière comme une «église non religieuse» et Mark Grenon, cofondateur de Genesis, a reconnu à plusieurs reprises que Genesis «n'a rien à voir avec la religion» et qu'il ne l'a fondé que pour «légaliser l'utilisation du MMS» et éviter «d'aller [...] en prison». Les États-Unis avaient déjà intenté une action civile contre les accusés et l'église Genesis II, obtenant des ordonnances judiciaires mettant fin à la distribution de MMS par les Grenon. Le chlorite de sodium mélangé à d'autres composants créé du dioxyde de chlore, un agent à haut pouvoir désinfectant, décolorant et désodorisant, à la manière de l'eau de javel. En boire est hautement dangereux, surtout si le produit est très concentré. La FDA dit avoir reçu des rapports de consommateurs ayant souffert de vomissements et de diarrhées sévères, d'une hypotension artérielle potentiellement mortelle due à la déshydratation et d'une insuffisance hépatique aiguë après consommation. L'arnaque est bien connue aux États-Unis. La famille Grenon n'a pas été la première à proposer un remède pour tous les maux. Dès 2010, l'Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA) alertait sur le danger des MMS. «Si vous buvez de la solution minérale «Miracle» ou «Master» ou d'autres produits à base de chlorite de sodium, arrêtez tout de suite», a-t-elle de nouveau déclaré dans un communiqué publié en 2019.»

In Sud Ouest

SANTÉ MENTALE

UNE BONNE «HYGIÈNE LUMINEUSE» EST ESSENTIELLE, SELON UNE ÉTUDE

C'est un phénomène qui n'avait jamais été mesuré à un telle échelle : des chercheurs ont analysé les données recueillies auprès d'une cohorte britannique de plus de 80.000 adultes, et calculé comment l'exposition à la lumière du jour, et à l'obscurité de la nuit, a une influence déterminante sur notre santé mentale.



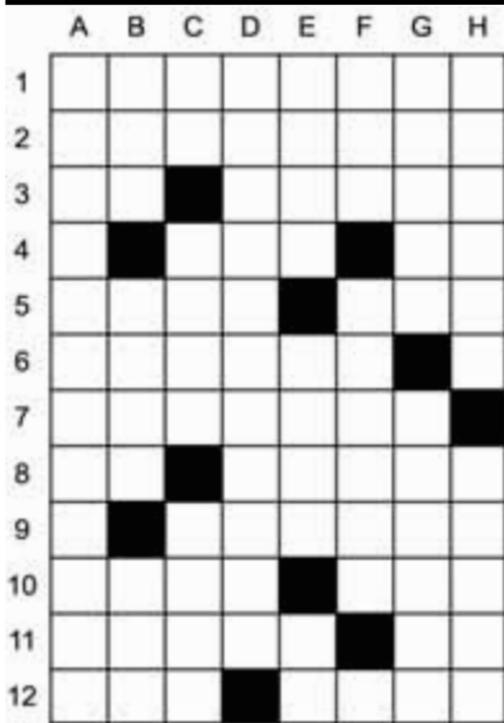
Au total, 86.772 adultes (moyenne d'âge 62,5 ans) membres de la cohorte UK Biobank ont porté au poignet, pendant une semaine, un actimètre (appareil mesurant l'activité motrice) comportant un capteur de lumière pendant 7 jours. Puis ils ont, un an et demi plus tard en moyenne, été interrogés sur différents paramètres, dont leur santé mentale. Dans la revue *Nature mental health*, les auteurs montrent qu'une plus grande exposition à la lumière nocturne est associée à un risque augmenté de dépression, d'anxiété, de syndrome de stress post-traumatique, de psychose, de trouble bipolaire et de comportement autodestructeurs. À l'inverse, une plus forte exposition à la lumière du jour diminue les risques. Le tout indépendamment de facteurs tels que les critères sociodémographiques, l'activité physique, la qualité du sommeil, la santé cardio métabolique, le fait de vivre dans un milieu urbain ou d'avoir un travail posté. Éviter la lumière durant la nuit et la rechercher durant le jour pourrait être un moyen non pharmacologique efficace d'améliorer la santé mentale. L'effet de la

lumière sur la santé mentale est loin d'être mineur : dans l'étude, le quartile de la plus forte exposition à la lumière nocturne augmentait le risque de dépression d'environ 30 %, quand le quartile de la plus forte lumière diurne le diminuait de 20 % ! « Ces associations étaient indépendantes et s'additionnaient », précisent les auteurs. Dormir dans une chambre obscure, c'est bien. Mais si en plus on s'expose à la lumière naturelle en journée, c'est encore mieux ! Plus facile à dire qu'à faire... En effet, précisent les chercheurs, l'homme moderne passe 90 % de son temps en intérieur, éclairé par des lumières électriques bien moins puissantes que celle du soleil, mais bien plus que celle de la lune... Or si l'on pensait autrefois que seule une lumière d'au moins 1000 lux (soit l'équivalent d'une journée nuageuse) pouvait avoir une influence sur notre rythme biologique, on sait désormais qu'une lumière très ténue, comme celle d'une simple bougie, peut suffire ! En jeu dans cette association entre lumière et santé mentale : l'horloge circadienne, qui régule de très nombreuses fonctions biolo-

giques. Elle est réglée sur un rythme de 24 heures environ. Mais « environ » seulement... En effet, elle est en moyenne, chez l'adulte, réglée sur un rythme de 24h10mn. Elle doit donc être resynchronisée chaque jour, et la lumière est le plus puissant des régulateurs. Nichés dans l'hypothalamus, les deux « noyaux suprachiasmatiques » qui composent cette horloge sont en effet directement reliés à des cellules de la rétine sensibles à la lumière bleue, par des voies indépendantes de la perception visuelle. Les deux horlogers en chef innervent des régions cérébrales chargées de réguler l'appétit, le sommeil, la température corporelle, la libération d'hormones ou de neurotransmetteurs comme la sérotonine ou la dopamine, l'humeur, la cognition... La rétine envoie aussi directement des messages à ces mêmes régions cérébrales. Conclusion des auteurs : « Éviter la lumière durant la nuit (et en particulier la lumière bleue émise par les LED et les écrans, ndlr) et la rechercher durant le jour pourrait être un moyen non pharmacologique efficace d'améliorer la santé mentale. »

In Le Figaro

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

- A. Peintre qui consomme beaucoup d'eau.
- B. Présentée sans habits. Elle nous veut du bien. Fera l'affaire.
- C. Gallium au labo. Ils sont fauchés en été. Matière à la noix.
- D. Spécialiste des bons branchements.
- E. Revêtement imperméable. Préfixe qui donne des ailes. Chlore du chimiste.
- F. La voix qui commente. Privé de ventre.
- G. Fraction. Prénom qui rime avec jolie.
- H. Faucilles de druides. Dont le talon est usé.

VERTICALEMENT

- 1. Chérubins.
- 2. Bon pour le job.
- 3. Sigle de l'Europe. Séjour diabolique.
- 4. Linguiste et romancier italien. Un père.
- 5. Prise d'otage. Cap à tenir.
- 6. Dignité musulmane.
- 7. Le bord du bois.
- 8. Pan de jupe. Il ne paie pas, dit-on.
- 9. Film qui retrace une vie.
- 10. Titre bien en cour. Il est prédestiné par dieu au salut.
- 11. Se débite en rondins. Pour un homme.
- 12. Elle prend goût avec le sirop. Bel et bien ficelée.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRIÈRE À LA VIERGE BACS À PLONGE	EXPRIME SA PEINE JEUX SANS PRÉPARATIONS	CONTINENT DE LA CHINE CRI D'AGONIE	RELIGION FONDÉE SUR LE CORAN ELLE A COURS DANS LA CAPITALE	GAMINS DE PARIS DIEU DES VENTS	ENCLAIS ARRIVÉE EN CE MONDE
ENVELOPPER BÉBÉ ENTASSE			CRÉATURE DE L'ESPACE		
CHAÎNE DE TÉLÉ CE N'EST PAS UN AMATEUR			CONS- CIENCES		ON Y ADMIRE DES DAN- SEUSES
QUATRE À ROME DÉTESTÉ				C'EST PAS ÇA ! À UN NIVEAU INFÉRIEUR	
LEVA L'ARRIÈRE-TRAIN DOMMAGES DU TEMPS				LIEU D'ÉTUDES SUPÉRIEURES CARRÉ D'UNE GRILLE DE JEU	
		METTRE UN TERME À UNE ACTION	RAMEAUX DE SAULE BASSIN D'UNE ECLUSE	BUTÉ COMME UNE MULE DURÉE	DIEU ÉGYPTIEN PRONOM PERSONNEL
ANGOIS-SANTES LEQUEL ?		EN PARLANT DU PAPE (SA) CHIFFRE			
ALBURN CAISSE À ORDURES				POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE	
			IL EST ATTENDU APRÈS LA TÊTÉE		
DEVANT L'HOMME DU VATICAN		CAPABLE DE TOUS LES TOURS			



SIDOKU

		7					4		
			8	2	4				
	8								2
	5		7		1				6
			2	5	9				
	7	1	6		3	2	8		
2				6					9
7									1
	3		5	9	8				4
1	2	3	4	5	6	7	8	9	

MOTS MÊLÉS

ANTI-G BORNE COAXIAL CRINOLINE DETROIT ENONCER FINI MALABAR MANES
 METAPHORE MONOI NATIONALE NOIX NUANCIER ORIGINEL PAROLE SCALP SEIN
 SESAME SIBYLLIN SOIXANTE THONIER TRIERE TRONCON VITRIOL

N	R	M	A	N	E	S	R	S	E	I	N
I	A	L	E	A	U	C	E	N	R	O	B
L	B	E	T	T	E	A	I	S	C	N	L
L	A	N	N	I	A	L	N	N	A	O	E
Y	L	I	A	O	O	P	O	C	I	M	R
B	A	G	X	N	N	R	H	R	I	F	E
I	M	I	I	A	T	C	T	O	A	E	I
S	O	R	O	L	O	I	E	E	R	P	R
N	C	O	S	E	V	C	G	R	D	E	T

EN SIGNE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

L'ALGÉRIE SUSPEND LES ACTIVITÉS À CARACTÈRE FESTIF

Jeudi, lors du match amical Algérie-Cap-Vert à Constantine, le drapeau palestinien était présent dans les tribunes aux côtés du drapeau national. Vendredi, un rassemblement pacifique a eu lieu à Alger à l'appel de plusieurs partis politiques qui ont qualifié ce qui se passe à Ghaza de « génocide ». Pour marquer encore sa solidarité avec les Palestiniens qui subissent les

bombardements aveugles de l'armée israélienne, l'Algérie a décidé de suspendre toutes les activités culturelles à caractère festif. La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé vendredi « la suspension et le report de toutes les activités à caractère festif qui interviennent suite à la situation catastrophique de nos frères palestiniens suite aux agressions meur-



trières de l'entité sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza et en Cisjordanie occupée, faisant quotidiennement depuis samedi dernier des centaines de martyrs et de blessés », a déclaré la ministre.

Y.B.



Alger

● Ouargla

37°

● Oran

24°

● 24°

● Constantine

23°

16

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:17	12:35	15:50	18:19	19:42

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023 // N°661 // PRIX 20 DA

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie a effectué, jeudi, son premier vol direct vers Douala

La cérémonie d'inauguration de ce vol s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Cameroun, Boukemmache Abdallah, des représentants d'Air Algérie et d'agences de voyages et de tourisme, du côté algérien, et de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Komidor Hamidou Njimoluh, et de cadres du ministère camerounais des Transports, du côté camerounais.

La compagnie nationale Air Algérie a effectué, jeudi 12 octobre, son premier vol direct entre Alger et Douala, au Cameroun. Lors de l'inauguration de ce vol, le secrétaire général du ministère des Transports, Mohamed El Habib Zahana, représentant du ministre du secteur, Youcef Cherfa,



a précisé que l'ouverture d'une nouvelle ligne entre Alger et Douala constituait « une étape importante » dans le cadre de la concrétisation des « efforts visant à renforcer les relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Cameroun, et à approfondir les liens historiques unissant les deux pays ». Il a affirmé que cette ligne qui intervient « dans le cadre de la mise en œuvre des engagements des dirigeants des deux pays », permettra d'insuffler « une nouvelle dyna-

mique à la coopération bilatérale et d'ouvrir de nouvelles perspectives prometteuses de coopération dans divers domaines, notamment économique et commercial, tout en assurant la libre circulation des personnes et des marchandises ». M. Zahana a exprimé, à cette occasion, le souhait de voir la compagnie aérienne camerounaise ouvrir un vol direct entre Douala et Alger, indiquant que l'Algérie « œuvre à faire de l'Aéroport international d'Alger un hub vers les capitales mondiales »,

au vu, a-t-il dit, de « sa position stratégique ». La cérémonie d'inauguration de ce vol s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Cameroun, Boukemmache Abdallah, des représentants d'Air Algérie et d'agences de voyages et de tourisme, du côté algérien, et de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Komidor Hamidou Njimoluh, et de cadres du ministère camerounais des Transports, du côté camerounais.

Y. B.

ARABIE SAOUDITE

RYAD SUSPEND LES DISCUSSIONS SUR UNE POSSIBLE NORMALISATION AVEC ISRAËL

L'Arabie saoudite a décidé de suspendre les discussions sur une éventuelle normalisation avec Israël et en a informé la partie américaine, indique l'agence française d'information. L'Arabie saoudite, grosse machine pétrolière, et poids lourd du Moyen-Orient, a décidé de suspendre les discussions sur une éventuelle normalisation avec Israël, a affirmé hier à l'AFP une source proche du gouvernement saoudien. Le forcing mené ces derniers mois par l'administration américaine de Joe Biden pour encourager un rapprochement entre Israël et l'Arabie saoudite ne semble pas résister aux effets de l'évolution de la guerre israélo-palestini-

ne. Au moins 1.300 Israéliens ont été tués depuis l'attaque du 7 octobre dernier menée par les factions palestiniennes. En riposte, l'armée israélienne a mené des raids dévastateurs dans la bande de Ghaza où environ 1.900 Palestiniens ont péri, la plupart des civils, dont 614 enfants, selon les

autorités locales. Vendredi, alors que des milliers de Palestiniens fuyaient le nord de la bande de Ghaza après une injonction d'Israël, Ryad a affirmé rejeter « catégoriquement » tout déplacement de la population de Ghaza, et condamné le bombardement de « civils sans défense ». Avec AFP

CINQ MORTS DANS PLUSIEURS ACCIDENTS DE LA ROUTE

Cinq personnes sont mortes et quatre autres ont été blessées dans trois accidents de la route survenus durant la soirée de vendredi à samedi dans les wilayas de Saïda, Oran et Sétif. Selon la Protection civile, le premier accident est survenu dans la wilaya de Saïda peu avant 23h, fai-

sant 02 morts et 04 blessés. L'accident a été enregistré sur la RN-94 au niveau de la commune d'Ouled Khaled et impliquant deux véhicules touristiques dans une collision. Un autre accident est survenu hier au niveau de la wilaya d'Oran. Selon la Protection civile, le dérapage d'une voiture touristique sur la RN-11 a provoqué le décès d'un jeune homme âgé de 34 ans au

niveau de la commune d'Aïn El Bia. Le troisième accident a été enregistré à 05h04 dans la wilaya de Sétif, suite à une collision entre une voiture touristique et un camion au niveau de l'autoroute Est-Ouest près de la commune d'Aïn Arnet. Deux jeunes hommes âgés de 31 et 25 ans ont trouvé la mort, assure la même source. R.S.

INCENDIE DANS UN IMMEUBLE À BLIDA : 11 PERSONNES SECOURUES

Un important incendie s'est déclaré hier matin dans un immeuble du centre-ville de Blida. Selon la Protection civile, l'incendie s'est déclaré vers 07h dans un immeuble en R+5 de la cité du 18-Février à Blida. « L'incendie s'est déclaré dans une boulangerie implantée au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Les flammes se sont par la suite propagées vers un autre magasin de restauration situé au premier étage de l'immeuble », souligne la même source, qui précise que 11 personnes victimes d'intoxication par les fumées ont été secourues et évacuées vers l'hôpital de Blida.

R.N.

LE PRÉSIDENT DE L'AFRIQUE DU SUD CONDAMNE L'AGRESSION SIONISTE CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a condamné l'agression israélienne en cours contre la bande de Ghaza, soulignant la solidarité de son pays avec le peuple palestinien. Lors d'une conférence de presse hier, Ramaphosa a souligné la gravité de l'appel israélien à éva-

cuer 1,1 million de Palestiniens de la partie nord de la bande de Ghaza dans les 24 heures, et les conséquences humanitaires dévastatrices. Ramaphosa a en outre souligné que « (les Palestiniens) vivent sous occupation depuis près de 75 ans et luttent contre un gouvernement oppressif qui a occupé leurs terres, mais aussi contre un gouvernement qui a plus récemment été qualifié d'État d'apartheid ». Il a ajouté : "En tant que membres du Congrès national africain, qui a lutté contre le régime oppressif de l'apartheid (en Afrique du Sud), nous nous engageons à faire preuve de solidarité avec les Palestiniens."

Avec l'agence Wafa

CLUBS ENDETTÉS : LA FAF VEUT TROUVER UN TERRAIN D'ENTENTE

Face à la situation financière difficile dans laquelle se trouvent plusieurs clubs de football, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Walid Sadi, a décidé d'agir. En effet, le nouveau patron de la FAF a décidé de convoquer une réunion avec les représentants des clubs, des joueurs et des entraîneurs créanciers, mardi prochain, au siège de la fédération à Alger. Poursuivant ses efforts pour favoriser un terrain d'entente au règlement du contentieux financier opposant les clubs aux joueurs et entraîneurs créanciers, le président de la Fédération algérienne de football tiendra une réunion tripartite (FAF - clubs - joueurs et entraîneurs) le mardi 17 octobre 2023 à 10h30, au niveau du siège de FAF à Dely Ibrahim » lit-on dans un communiqué de la FAF. « Les représentants des deux parties seront conviés à cette rencontre par la FAF pour trouver un accord de conciliation dans l'intérêt des créanciers et des clubs, conformément à la réglementation », ajoute la même source. R.S.